

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Nous avons gaspillé le passé — Sachons prévoir l'avenir

Au déclin de 1938, quatre des nôtres — M. l'abbé Groulx, à la tête de ceux qui étudient et écrivent notre histoire, MM. Esdras Minville et Victor Barbeau, le premier directeur, le second professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, tous trois esprits clairvoyants parmi les générations d'âge mûr, et M. Jacques Perrault, membre en vue de cette jeunesse studieuse qui monte et formera la classe dirigeante de demain, — ont prononcé des paroles très sensées, fait une analyse poussée de nos déficiences, passées et présentes. Ils ont marqué dans ses grandes lignes le travail ardu que nous avons à faire pour reprendre, d'une part, les positions perdues ou compromises et, de l'autre, pour hâter la formation d'une véritable élite.

Il n'est, à la veille de 1939, que de prendre une vue d'ensemble, même superficielle, de leurs constatations, de leurs réflexions, afin de savoir quel chemin nous n'avons pas fait que nous eussions dû faire, sur quelle route notre race doit s'engager dès maintenant pour peu qu'elle ne veuille pas que survive, mais progresser, faisant avancer du même coup la culture et le prestige de l'esprit français en Amérique du Nord.

Nos ancêtres veillèrent avec fidélité sur la crèche où la nouvelle race canadienne-française venait de naître de parents migrants et commençait à vivre, entre les Indiens plus ou moins accueillants aux nouveaux venus et les Bostonnais dès lors acharnés à les combattre. Lorsque la France quitta l'Amérique du Nord, nos aïeux n'étaient qu'une poignée, pauvres, mais d'une forte vitalité, enracinés à fond au sol canadien. De leurs familles émergèrent lentement un clergé, des hommes de profession, des marchands, quelques industriels, sans parler des explorateurs qui parcoururent par groupes l'Amérique, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, de l'embouchure du Mackenzie à celle de la rivière Fraser. Vers le milieu du XIXe siècle, nous avions un clergé initiateur de notre enseignement à tous les degrés, une bourgeoisie, des marchands d'esprit ouvert, des hommes qui se lancèrent heureusement dans les industries connexes à la terre. Et sur les champs il y avait la suite des défricheurs tenaces et des agriculteurs attachés au sol dès le XVIIe siècle : une paysannerie à nul autre pareille dans les Amériques, ayant transplanté ici les vertus domestiques du rural français, son esprit hardi, débrouillard, économe.

En moins de soixante ans, nous avons gâché presque tout cela; nous avons, nous des générations présentes, outre mesure absorbées par la politique étroite de partis et de clans, laissé périr presque tout cela. Il nous reste le clergé, une petite élite parmi les classes libérales, de rares grands marchands ou industriels, quelques financiers, des vestiges de bourgeoisie, une classe rurale numériquement en baisse, dont on a négligé de stimuler le légitime orgueil. Par contre, tout un prolétariat est né, grandit, monte, qui peut devenir demain notre mesure nombreuse, par suite de la désertion des campagnes, prolétariat dont l'existence fera de nous, si nous ne nous intéressons de près aux oeuvres sociales d'esprit chrétien, une race fléchissante en terre d'Amérique, où il n'est pas permis de ne pas avancer.

Les races qui nous entourent grandissent, se développent, prennent partout une place plus grande au soleil. Même si la nôtre continue de croître en nombre, elle recule, dès l'heure où elle ne croît plus en valeur, en qualité, en intelligence, en dons naturels sagement orientés et cultivés. Tel est un des dangers qu'il nous faut voir, étudier, détourner...

Pour peu que nous continuions de marcher à l'aventure, sans souci légitime du lendemain, sans bien défini, sans chefs bien inspirés, où irons-nous? A l'abandon en bloc, plus ou moins lente; à l'anglicisation des uns par snobisme; à l'américanisation des autres par utilitarisme; un grand nombre, paralysés par la crainte de l'effort tenace dans la lutte pour la vie, s'en iront au petit fonctionnarisme, aux emplois subalternes; quelques-uns formeront une bourgeoisie matérialiste, égoïste, parvenue, gaspilleuse, — à moins qu'elle ne soit aussi avare que jousseuse, — bourgeoisie sans idéal autre que l'argent et le plaisir, donc bourgeoisie détestable, marquée des grands stigmates de la dégénérescence; la masse s'en ira vers la prolétarianisation graduelle, descendant, puisque si des hommes doués de talent naturel et de volonté obstinée peuvent changer de classe, accéder aux paliers supérieurs, les fils et les petits-fils de bourgeois sans idéal et sans conduite morale vont se perdre lamentablement dans les sous-sols. Les jeunes? M. Jacques Perrault a bien marqué qu'il se constitue parmi les plus studieux des moins-de-trente-ans une élite à surveiller, à encourager. Un grand nombre par contre n'ont guère de sérieux, ni de convictions, n'ont presque aucune éducation du sens national, souffrent de débilité intellectuelle, n'ont que des soucis sans élévation, forment une masse amorphe que seuls l'argent et le plaisir préoccupent: plaisirs du sport, de la vie animale, bref le goût effréné du pain et des jeux, comme en réclamait la masse romaine aux époques de la décadence.

M. l'abbé Groulx l'a déjà rappelé, les souvenirs des moins jeunes d'entre nous confirment ce qu'il a dit et écrit là-dessus, nos gens, jadis, avaient plus d'allant, d'énergie, de curiosité d'esprit. On lisait. On observait. On étudiait. On apprenait. Il y a soixante, cinquante, trente ans même, la plupart de nos gens avec un tant soit peu d'argent et d'instruction se faisaient honneur d'avoir aussi des livres, — et de les lire. Ainsi combien de médecins, de marchands de campagne, en un temps où notre commerce ne se concentrait pas à Montréal et à Québec, — il se rétracte même de Québec pour faire bloc à Montréal, où les Juifs l'entament, — combien avaient leurs petites bibliothèques, modestes il est vrai, mais où l'on trouvait quelques-uns des principaux auteurs français marquant? Ces hommes lisaient, leurs familles, leurs enfants lisaient ces livres. Aujourd'hui? D'abord, reste-t-il bien des marchands dans nos campagnes? Et combien reste-t-il de bibliothèques chez ceux qui survivent? Des livres? Il y a la radio, l'auto, le cinéma de la petite ville, des journaux populaires, voire populaires, quelques périodiques, la plupart de provenance américaine, car, pour ce qui est de français et des canadiens, l'on en voit trop rarement. Des livres sérieux, intéressants, instructifs, qui valent la peine qu'on les lise? Le temps manque à presque tout le monde pour cela: l'auto, la radio, l'exagération des sports ont distraité, détourné, noyé l'attention de la plupart. La culture? On n'en a guère le souci: ou bien l'on s'imagine la puiser dans les tabloids, dans les suppléments illustrés des gazettes jaunes et des feuilles à sensation du dimanche. L'adébauche est roi, Catherine professe l'élégance et la culture. Des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, qui

prétendent lire, se penchent sur les nouvelles tapageuses, les potins pseudo-mondains, les amusettes en série du samedi, mal traduites du slang américain, illustrées à la diable par des nègres de McManus et de mille autres as du dessin pseudo-humoristique américain. Car nous adoptons et nous adaptons de plus en plus, de ce qui est américain et ce que les Etats-Unis ont de plus vulgaire, au lieu de leur prendre ce qu'ils ont de meilleur, — il n'y a pas que des amusettes dans la civilisation de nos voisins.

Où glissons-nous ainsi? L'homme des professions libérales en est rendu, trop souvent, à préférer la joute de hockey, la foire de lutteurs s'empoignant, de pugilistes s'assommant selon un rythme et en vue d'un résultat marqué, décidé d'avance, aux causeries, aux conférences des hommes d'esprit le plus clair, le plus noble, de France ou du Canada français. A tel point qu'en certains milieux intellectuels, l'on doit d'abord scruter l'agenda des tournois à venir de hockey, de boxe, de lutte, avant de fixer une date à tel ou tel conférence de valeur, si l'on veut éviter qu'il parle, malgré sa belle réputation, devant des salles quasi vides. A la même heure, des gens instruits, ou qui prétendent l'être, s'étouffent, suent au Forum ou dans quelque autre piège à dollars dont les propriétaires quasi illettrés font fortune, toisant de haut des hommes de culture étendue qui vivent, doivent se priver presque du nécessaire, s'ils veulent faire instruire leurs enfants.

Et nos milieux d'affaires? Toutes sortes de complications, de concurrences y attendent des hommes mal préparés, sans courage tenace et qui détestent vite, se retirent, pour peu que la pente à monter leur paraisse un tant soit peu raide. Et parce que les grands-parents ou les chefs de telles et telles de nos familles n'ont pas su prévoir l'avenir, élever leurs fils dans l'intelligence des affaires, dans le respect des traditions d'honnêteté, de travail, d'observation judicieuse, notre commerce, notre industrie marchent à la déchéance, à la ruine même trop souvent; nos maisons passent en des mains anglaises, ou étrangères, ce qui survit chez nous de financiers avisés refusant de faire confiance à des gens qui manquent du sens pratique, du jugement, de la constance dans l'effort, de l'initiative plus que jamais nécessaires au marchand, à l'industriel, au patron, en des temps de concurrence forcée, où seules survivent les entreprises étayées d'un côté par des réserves de prévoyance, d'entraînement au travail, et de l'autre par des profits économisés au lieu d'avoir été brûlés en folies coûteuses, sinon nettement imbéciles et désordonnées.

Tout cela n'est qu'un aperçu de nos faiblesses, analysées, exposées courageusement en ces dernières semaines par quelques-uns de nos esprits les plus vigilants, à la suite d'inventaires dressés, il y a déjà longtemps, hélas! et qui s'allongent.

L'heure de nous ressaisir est venue. Les mêmes observateurs l'ont dit, nous ne devons pas désespérer. Il est tard, mais encore temps de nous éveiller, de nous ressaisir, de déculper ce qui nous reste de ressources saines. A moins qu'elle ne se fasse agissante, bienfaitrice, animatrice, conductrice, notre bourgeoisie ne sera plus après-demain qu'une classe parasitaire, a marquée l'un de nos plus vigoureux conférenciers. A moins que ceux de nos jeunes gens qui veulent être demain, après-demain, chefs de notre commerce, de nos industries, n'aillent prendre plus de goût à l'étude, aux leçons dures de la théorie traduite en pratique, que deviendront-ils, que deviendront-ils? A moins que nos hommes de profession n'aient une plus haute ambition que celle de n'être qu'avocats, médecins, notaires, voire politiciens médiocres, sans culture élevée, sans idéal défini, sans horizon autre que celui de la fortune gagnée le plus vite possible, quels que soient les moyens pris pour la gagner, nos professions libérales resteront encombrées; encombrées de non-valeurs, de médiocrités, d'aspirants-fonctionnaires désabusés de tout, à commencer par les choses de l'esprit et de l'intelligence. Pour ce qui est de notre classe agricole presque abandonnée à elle-même et de notre prolétariat souvent voué à la direction de certains chefs aussi prétextueux, aussi arrogants qu'ignorants et d'esprit vide, sauf s'ils ne l'ont farci de théories sociales, fausses ou vraies, absorbées en vrac et rendues sans avoir été digérées, assimilées, adaptées aux milieux canadiens, aux conditions économiques du pays, Dieu sait ce qui les attendrait, quel élément de faiblesse elles pourraient être dans notre armature économique, la première à cause de son déracinement, de sa désertion du sol, le second par son manque de direction, de juste orientation.

On l'a noté ici même il y a déjà un an, l'Allemagne a créé là-bas des "écoles de chefs". Il ne s'agit pas pour l'heure de voir si grand, de viser si loin. Nous avons quelques écoles susceptibles de former des chefs. Nous en avons d'autres qui, un tant soit peu remaniées, pourraient donner des chefs, travaillant à réhabiliter, à reconstruire la bourgeoisie agissante, intelligente qu'il nous faudra, dont nous avions un commencement et qui s'est diminuée, presque perdue, par défaut de caractère, par insuffisance, par goût des plaisirs faciles, par mollesse devant l'effort. Ce qu'il nous faut, à l'heure présente, et partout, c'est d'abord des chefs, de vrais chefs. Pas rien que dans l'enseignement. Pas rien qu'en politique, où, s'il y a abondance de chefs de cabales, il manque de plus en plus de véritables chefs. En économique aussi, voire dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance.

Il ne saurait être question de voir, de faire trop grand, d'aspirer dès maintenant, par exemple, — le pourrions-nous jamais? — aux très grandes affaires. Aspirons aux moyens d'abord, réussissons-les, ce sera déjà bien du terrain repris. Préparons l'avenir, sans tarder davantage. Que ce soit, au début de 1939, la ferme résolution de ceux qui, chez nous, étudient, réfléchissent, pensent à demain, à la suite des temps. Il y a, devant nous, toute une génération neuve, d'esprit malléable, parmi laquelle ne manquent pas des jeunes hommes de talent, d'intelligence, de bonne volonté. Distinguons-les. Aidons-les. Encourageons-les. Réparons le mal que nous avons fait à notre province par notre démission collective. C'est eux qui pourront, demain, réussir la tâche pour laquelle les moyens, le cœur, la détermination ont manqué à tant et tant d'hommes de quarante, cinquante ans et davantage.

Nous avons gâché le passé. Nous avons vécu surtout dans le présent. Sachons vouloir, sachons assurer l'avenir. Il est aux mains de nos jeunes gens. Isolés, ils ne pourront pas tout réussir. Appuyons-les sans arrière-pensée: ou plutôt avec celle qu'ils seront, si nous le voulons, l'élite, le salut du Canada français de demain.

Georges PELLETIER

L'Allemagne veut multiplier par deux le tonnage de sa flotte sous-marine

L'actualité

Conservons nos coutumes

Pendant ce cycle étonnant de Noël que nous vivons, il faut resserrer les liens de la famille, car dans la famille chrétienne seule on trouve le bonheur sans remords. Le moyen le plus efficace de resserrer ces liens, c'est de conserver les traditions que nous ont léguées nos ancêtres ou de les remettre en honneur, si nous les avons abandonnées.

Pour ce qui est de la fête de Noël elle-même, on a pu constater, dans de nombreux foyers, ces dernières années, une tendance heureuse à rechristianiser une fête à laquelle la légèreté de trop de chrétiens était en train de donner une allure presque païenne. On n'entend plus guère parler, dans la bonne société canadienne-française, de Santa Claus. Le Père Noël lui-même n'est plus guère mentionné en vie que par le seul intérêt de certains grands bazars. Et du train où vont les choses, ce stupide et insignifiant bonhomme va perdre de plus en plus de vogue, par la faute même des marchands de jouets, qui s'efforcent à moderniser leur "vendeur" costumé, lui enlevant ses rennes fétifs pour les remplacer par un avion non moins fétif, lui débordant, de la sorte, une partie de son charme.

On a donc restauré, dans plusieurs foyers, la splendide tradition des naives crèches de Noël, bien plus à leur place, au pied du sapin vert, que le vieillard aux joues vermeilles et à la barbe blanche. Il faut que se multiplient ces petites crèches préparées avec amour et mystère par le papa ou la maman. Il faut que nous nous débarrassions au plus tôt des Santa Claus ou des Père Noël en série. Relevons-les aux oubliettes.

Le Jour de l'An a, lui aussi, ses traditions. Ce jour, qui comme celui de Noël, est consacré avant tout au Seigneur puisqu'il évoque la Circumcision, est et doit demeurer par excellence la fête de la famille chrétienne. Ce jour-là, tous les membres de la famille doivent oublier les petits nuages qui auraient pu s'élever au sein du foyer au cours des derniers douze mois. Ils doivent s'abandonner totalement et allègrement aux joies familiales saines.

Il est bien superflu d'énumérer toutes les traditions qui font du Jour de l'An une fête unique en son genre: échange de souhaits et de cadeaux, poignées de mains, visites, etc.

A mon sens, les deux plus belles coutumes du Jour de l'An, celles qu'on devrait se faire un point d'honneur de conserver surtout, c'est la communion collective de la famille au matin du premier jour de l'année, puis, la bénédiction paternelle.

Il semble qu'un Jour de l'An sans bénédiction paternelle perd sa principale saveur; cette touchante coutume devrait être maintenue ou restaurée dans tous les foyers où le père est vivant.

A toutes les époques, chez à peu près tous les peuples, — même chez certains païens, — la famille a été honorée, le père de famille a été l'objet d'une vénération spéciale. Dans l'Ancien Testament, ne voit-on pas Isaac bénir son fils Jacob et celui-ci bénir, à son tour, son fils Joseph, son fils Joseph par son lit de mort, son fils Joseph par cette invocation aussi simple que belle: "Que du Dieu de ton père te viennent les bénédictions"? Depuis l'avènement du Christ, un caractère sacré est venu s'ajouter à l'autorité paternelle. En élevant le mariage à la dignité de sacrement, Dieu a donné au père l'autorité sur sa famille, sur les enfants qui pourraient venir. Aussi l'Eglise recommande-t-elle la bénédiction du chef de famille.

Répondons à cette invitation en demandant, comme lorsque nous étions petits, la bénédiction du père et en bénissant, à notre tour, nos enfants, si nous en avons. Ce jour-là, nous devons nous souvenir de nos enfants, de nos petits, de nos frères, de nos sœurs, de nos amis, de nos voisins, de tous ceux qui nous sont chers, et leur adresser, par l'intermédiaire des chefs de famille, la bénédiction de Dieu sur l'année qui commence.

Dans six jours, ce sera l'Épiphanie, le "jour des Rois". Là encore, il y a lieu de faire revivre une coutume presque entièrement disparue: celle de la famille assemblée autour du "gâteau des Rois". Justement, l'Épiphane de notre société donne l'exemple, puisque le Cercle Universitaire, qui groupe une partie de cette élite, annonce un grand dîner des Rois, avec tirage traditionnel de la fève. Ce sera là une "fête de famille" d'un éclat étonnant. Elle devrait attirer de nombreux convives, puisqu'elle comportera, en plus, la projection du magnifique film documentaire tourné par M. l'abbé Albert Tessier, sur le Canada français. Le Cercle Universitaire mérite des félicitations pour avoir pris ainsi l'initiative de renouer la joyeuse coutume du "gâteau des Rois". Cet exemple devrait encourager toutes les familles à fêter la visite des Mages à l'humble crèche de Bethléem, et à se grouper autour du gâteau légendaire.

Observons ainsi fidèlement toutes nos traditions, et nous passerons des Fêtes joyeuses, qui laisseront dans la mémoire des grands et des petits des souvenirs sains et réconfortants.

Lucien DESBIENS

Parité avec la flotte anglaise

Berlin annonce cette décision à une mission navale anglaise qui s'est rendue dans la capitale du Reich

On craint, dans les milieux navals anglais, que l'Allemagne ne songe à constituer une flotte innombrable de minuscules sous-marins de 250 tonnes, qu'elle a inventés

BERLIN, 31. (A.P.) — L'Allemagne a informé la Grande-Bretagne de son intention d'atteindre à la parité avec la flotte anglaise pour ce qui est des sous-marins qui constitueront son arme navale la plus redoutable pendant la grande guerre. Aux termes du traité naval anglo-allemand de 1935, l'Allemagne s'était engagée à limiter sa flotte sous-marine à 45% de celle de la Grande-Bretagne. Le traité reconnaissait cependant le droit de l'Allemagne à la parité et comportait en outre une petite clause disant que l'Allemagne pourrait dépasser cette proportion de 45% s'il surgissait une situation qui rendait la chose nécessaire de l'avis du gouvernement allemand.

Cette déclaration signifie que l'Allemagne a l'intention de multiplier par deux le tonnage de sa flotte sous-marine puisque les sous-marins allemands actuellement en service ou en chantier ne représentent pas plus de 31,000 tonnes et que la flotte sous-marine anglaise atteint les 70,000 tonnes.

Les amirautés britannique et allemande sont actuellement à discuter la question à la lumière des accords navals intervenus entre les deux pays. L'Allemagne songerait vraisemblablement à atteindre la parité en matière de sous-marins sans que sa flotte dépasse la proportion de 35% par rapport à la flotte anglaise, proportion fixée par le traité de 1935. La flotte allemande ne représente pas encore en effet 35% du tonnage de la flotte anglaise. Mais l'Allemagne songe également à ce qu'il paraît à augmenter le nombre de ses croiseurs de 10,000 tonnes: elle a déjà soulevé la question, mais sans faire connaître ses intentions de façon précise.

L'Allemagne a annoncé sa décision d'atteindre à la parité avec la Grande-Bretagne en matière de sous-marins à une mission navale anglaise qui s'est rendue à Berlin hier. Les membres de la mission doivent se rendre aujourd'hui en avion à Londres pour faire rapport à l'Amirauté. Le chef d'état-major de la marine allemande, l'amiral grand-écuyer Erich Raeder, qui dirige le réarmement naval de l'Allemagne depuis 1935, et le contre-amiral Otto Schniewind ont mené les négociations avec la mission navale anglaise qui se compose du contre-amiral J. H. D. Cunningham, l'un des lords-commissaires de l'Amirauté, de M. V. H. Danckwerts, chef du service des plans de l'Amirauté, le commandant L. H. Bell et M. C. G. Jarrett.

La flotte allemande ne comptait, à l'avènement du chancelier Hitler, que 12 torpilleurs de 800 tonnes, 5 croiseurs de 6,000 tonnes et le petit cuirassé "Deutschland" de 10,000 tonnes; elle compte aujourd'hui 117 navires de toutes catégories, qui sont toutes des unités modernes. L'Allemagne possède 43 sous-marins d'un tonnage total de 16,445 tonnes et elle avait déjà annoncé la construction de 28 autres sous-marins. Vingt-quatre de ces 43 sous-marins sont des navires légers et rapides de 250 tonnes et aucun de ces sous-marins ne jauge plus de 740 tonnes.

A LONDRES

LONDRES, 30. (A.P.) — On se demande dans les milieux politiques à Londres si l'intention déclarée de l'Allemagne d'atteindre à la parité avec la Grande-Bretagne en fait de sous-marins ne portera pas un dur coup à la politique d'apaisement du premier ministre Chamberlain. Même si l'Allemagne ne manifeste pas l'intention de dénoncer le traité naval de 1935, on peut s'attendre à ce que l'opinion anglaise interprète le geste comme une violation de l'esprit de l'accord et comme un défi à la politique de pacification du premier ministre Chamberlain.

Les hauts fonctionnaires anglais ont déclaré que l'Allemagne se prévalait d'une clause échappatoire dans le traité de 1935 et qu'elle n'avait motivé sa décision que par des raisons d'ordre très général.

La Grande-Bretagne n'a jamais attaché une importance primordiale aux sous-marins et elle a consenti à ce que le traité comporte une clause reconnaissant la parité sous-marine afin de dissiper les craintes de l'Allemagne à l'effet que la Grande-Bretagne réduise sa propre flotte sous-marine pour empêcher l'Allemagne de se donner une flotte sous-marine efficace. Depuis que le traité a été signé, cependant, la Grande-Bretagne a porté sa flotte sous-marine de 50,000 tonnes à 70,000 tonnes.

Dans les milieux navals anglais, on craint aujourd'hui que l'Allemagne ne songe à constituer une flotte innombrable de minuscules sous-marins de 250 tonnes qu'elle a inventés. Les experts disent que ces sous-marins peuvent être construits en série tout comme des automobiles. Ce petit sous-marin posséderait cependant un rayon d'action pour quitter sa base, faire le tour des îles britanniques et revenir en Allemagne sans avoir à refaire le plein de combustible.

(suite à la page 3)

Bloc-notes

Etreennes

C'est plus que jamais le temps des Etreennes. Nos lecteurs nous pardonneront de revenir sur ce thème familier. Nous l'envisageons, naturellement, du point de vue journal. Des lettres récentes nous y invitent.

Nous avons dit le plaisir que fait aux missionnaires, à tous ceux qui habitent un pays lointain, l'arrivée d'un journal du pays. Nos correspondants nous le répètent sur tous les tons.

Un missionnaire qui vit au fond des Territoires du Nord-Ouest nous écrit, par exemple:

Dieu seul connaît tout le bonheur que le Devoir apporte à un Canadien missionnaire au pays des Glaces Polaires...

Au retour de mes courses apostoliques de 400, 600 ou même 1,000 milles en traîne à chiens, en canot ou à pied, la lecture de votre journal est pour moi le meilleur repos. Je sens qu'il m'accueille comme un frère, et chaque fois que je le quitte, c'est comme si je revenais d'une visite du Québec.

Du fond du Bengale, un autre missionnaire reprend:

Les missionnaires sont très heureux de recevoir le Devoir et de se tenir au courant des nouvelles du pays.

Des lettres du même ton nous viennent d'Afrique.

On voit donc quelle joie l'on assure aux missionnaires par l'envoi du journal.

Si vous n'avez personne à qui vous désirez particulièrement faire servir le Devoir, envoyez-nous quand même votre souscription. Nous ne manquons jamais de candidats à l'abonnement.

Autre propagande

Mais il est une autre forme de propagande dont une lettre d'un juriste éminent nous rappelle la grande opportunité.

Celui-ci souscrit un abonnement au Devoir pour une grande institution de l'étranger. Il est de cette façon assuré que bon nombre de gens recevront sur le Canada et sur

les choses canadiennes d'utiles renseignements.

L'exemple pourrait être avantageusement suivi en beaucoup d'autres endroits.

Qu'on veuille bien y songer!

Le pavillon

Nous voyons que des sociétés de mandant comme nous que le pavillon canadien de l'exposition universelle de New-York atteste par ses inscriptions bilingues le vrai caractère de notre pays.

Nous n'avons lu nulle part que le gouvernement ait pris à ce propos une décision ferme.

Il est temps, et plus que temps, d'y songer.

O. H.

Le carnet du grincheux

Il faut, aujourd'hui, penser aux résolutions à prendre, demain, pour les tenir ensuite aussi longtemps que possible. A l'impossible, nul n'est tenu.

En même temps que l'année bonne et heureuse, il n'est pas nécessaire de souhaiter, en plus, aux preneurs de bonnes résolutions, le paradis à la fin de leurs jours. Comme supplément de souhaits, dans leur cas, mettons la persévérance; le paradis leur viendra par surcroît.

Chamberlain, qui doit faire ses compléments en anglais, devrait bien souhaiter à Mussolini, quand il le visitera à Rome, d'être un Nice Boy, mais pas au point de vouloir s'emparer de Nice.

Avec sa manie de l'annexion, le Duce finira par dire à Roosevelt: Les Etats aux Etats. Mais Roosevelt, lui, quatorzième, lui, pourrait répondre: Les Etats, c'est moi.

A Toronto, des instituteurs veulent devenir échevins. Verra-t-on jamais des échevins qui veulent devenir instituteurs? Au fait, en auraient-ils la compétence?

Le gouvernement américain entreprend la guerre contre la loterie des hôpitaux d'Irlande. Il considère sans doute que son pays compte assez de millionnaires.

Il paraît que M. Hepburn refuse encore de manger du poulet... à la King.

Le "chat" de Persé à la poil hérisse et le dos rond. C'est à toi Marianne!

Quand l'Angleterre a appris la rupture des relations diplomatiques entre la Perse et la France, elle s'est écriée: "Shaw!"

Pourvu que les journaux français ne fassent pas prendre la mouche à Bernard Shaw, qui a le poil hérisse d'avance! Marianne et John Bull ne doivent pas se broutiller.

Après un deuxième incident diplomatique avec l'Iran, la France ne serait plus excusable de continuer de prendre le shah de Perse pour un mouton de Perse.

Le Grincheux

Pas de "Devoir" lundi

Lundi, lendemain du Jour de l'An, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux et nos ateliers resteront fermés toute la journée.

1939

Le "Devoir" souhaite à ses lecteurs, ses annonceurs et ses clients une heureuse et sainte année nouvelle.

Lettre d'Europe

La situation internationale
Ombres et rayons

Entente franco-anglaise — Détente anglo-italienne
— Tension franco-italienne — Eclaircie franco-allemande — La question coloniale — La nouvelle majorité du gouvernement français

Le 12 décembre 1938, depuis que la crise tchéco-slovaque par l'accord de Munich, la politique internationale a été dominée par plusieurs autres événements importants: visite des ministres anglais à Paris; mise en vigueur de l'accord anglo-italien de Pâques; discours du comte Ciano à Rome; visite à Paris de M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères, au point de vue des rapports franco-allemands; controverse franco-allemande sur la question des anciennes colonies allemandes; polémiques franco-italiennes à la suite du discours du comte Ciano.

A ces événements d'ordre international il faut ajouter un événement de politique intérieure française mais qui n'est pas sans quelque importance au point de vue international: le débat qui a eu lieu à la Chambre après la séance du 10 décembre, à propos d'une tentative de changement de la majorité sur laquelle s'appuie le ministère Daladier.

De ces événements, les uns peuvent être considérés comme favorables au maintien de la paix internationale; les autres, moins.

Un intermédiaire intéressant a été le voyage en Europe de M. Pirow, ministre de la défense nationale de l'Union sud-africaine, qui s'est livré, à plusieurs reprises, à des appréciations très pessimistes sur la situation en Europe. D'après lui, si un brusque revirement ne se produit pas, l'Europe va vers une

nouvelle guerre. Il a même cru pouvoir en prédire l'époque: le printemps prochain.

Souhaitons qu'il se trompe, et tâchons de voir, à la lumière des événements récents, ce qui a pu lui inspirer son pessimisme.

La visite à Paris de M. Neville Chamberlain et de lord Halifax, ministre anglais des affaires étrangères, était d'autant plus opportune, au point de vue des rapports franco-allemands, que l'Angleterre esquisse un double rapprochement avec l'Allemagne, d'une part, et l'Italie, d'autre part. Les "four de val" de ce genre créent toujours quelque inquiétude chez les maris légitimes, il est bon qu'ils soient rassurés. En France, on en avait voulu un peu à M. Chamberlain d'avoir, sans en avertir le gouvernement français, signé avec le chancelier Hitler cette déclaration, pourtant un peu platonique, d'après laquelle l'Angleterre et le Reich se promettaient de vivre en paix.

D'autre part, étant donné que, dans le passé, l'intimité anglo-italienne s'était souvent exercée aux dépens de la France, celle-ci pouvait voir avec perplexité un rapprochement anglo-italien au moment même où l'Italie faisait preuve de peu de bienveillance à son égard.

Or, la visite des ministres anglais à Paris a été de nature à rassurer complètement l'opinion française, au point de vue aussi bien des rapports anglo-allemands que des rapports anglo-italiens. Il en est résulté que l'entente franco-anglaise reste aussi ferme que par le passé, que M. Chamberlain lui reste fidèle, mais que, poursuivant son plan, il veut édifier sur cette base une politique de conciliation générale. Du reste, il allait bientôt avoir l'occasion de donner à la France une preuve de sa fidélité.

En ce qui concerne l'accord anglo-italien qui devait définir la situation respective de l'Angleterre et de l'Italie dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, on se rappelle qu'il a été conclu à Pâques de cette année, mais qu'il ne devait entrer en vigueur qu'après que la question de l'Espagne aurait été réglée. On a dû se montrer très conciliant en ce qui concerne cette condition. La guerre civile d'Espagne semble loin d'être terminée. Mais on s'est contenté du rappel, par l'Italie, de la question du rattachement des colonies qu'elle avait envoyées au secours du général Franco pour estimer que cela suffisait. L'accord anglo-italien a donc été mis en vigueur.

Une autre condition essentielle de cet accord, et sur laquelle l'Italie n'aurait pas voulu transiger, était la reconnaissance de son "Empire", autrement dit de la conquête de l'Éthiopie. L'ambassadeur d'Angleterre à Rome, lord Perth, et l'ancien secrétaire général de la Société des Nations, a donc présenté de nouvelles lettres de créance au roi d'Italie, "empereur d'Éthiopie".

On se souvient que le Conseil de la Société des Nations, dans son avant-dernière session, avait, sur l'initiative de l'Angleterre elle-même, pris une décision en vertu de laquelle il laissait aux États membres de la Société la liberté de se comporter comme ils l'entendaient dans la question d'Éthiopie, autrement dit de reconnaître la conquête de ce pays par l'Italie.

Par cette décision, le Conseil avait proclamé la faillite de la Société dans la politique des sanctions. Il s'était déjugé lui-même, en quelque sorte déshonoré. Mais, en se déshonorant, il avait, dans une certaine mesure du moins, parce qu'un peu tard, réparé le mal qu'il avait fait en voulant rester fidèle aux principes du Pacte.

L'Angleterre, en reconnaissant le roi d'Italie comme "empereur d'Éthiopie", mettait donc à profit, dans l'intérêt de sa politique, la capitulation du Conseil, qu'elle avait elle-même provoquée.

Il était normal que la France en fût autant. Son nouvel ambassadeur à Rome, M. François-Poncet, précédemment à Berlin, a donc été accrédité, comme lord Perth, auprès du roi d'Italie, "empereur d'Éthiopie".

Mais, pour la France, le dommage causé par la politique des sanctions sera moins réparable que pour l'Angleterre, ce qui ne laisse pas de paraître paradoxal, puisque c'est pour servir l'Angleterre qu'elle a pratiqué cette politique contre l'Italie. L'aventure des sanctions lui a complètement aliéné cette puissance, qu'elle a jetée dans les bras de l'Allemagne.

De cette aliénation, ce qui s'est passé en Italie aussitôt après l'arrivée de M. François-Poncet a fourni une preuve aussi éclatante qu'inquiétante.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

C'est le 30 novembre que le comte Ciano, à la fois ministre des affaires étrangères et gendre du Duce, a fait à la Chambre son exposé sur la politique de l'Italie pendant la crise de septembre dernier.

Une polémique assez malencontreuse avait eu lieu entre la presse italienne et la presse française à propos du rôle que M. Mussolini avait joué dans la solution pacifique de cette crise. La presse italienne avait accusé la presse française d'avoir diminué l'importance de ce rôle, ou même de l'avoir complètement ignoré. C'est pour quoi le comte Ciano a entrepris de montrer que ce rôle avait été prépondérant.

En réalité, voici ce qui s'est passé. Au moment où l'on croyait la guerre inévitable, bien que la France et l'Angleterre eussent obtenu de la Tchéco-Slovaquie qu'elle cédât bénévolement à l'Allemagne la partie allemande de la Bohême, M. Georges Bonnet, au nom de la France, avait suggéré au gouvernement anglais de suggérer lui-même à M. Mussolini d'intervenir pour la paix. Le Duce était intervenu, et de son intervention était résulté l'accord de Munich. Si donc c'est cet accord qui avait sauvé la paix, on pourrait en attribuer le mérite à M. Bonnet et à M. Mussolini. Mais cette controverse est vaine, parce que ce n'est certainement pas Munich qui a sauvé la paix. La paix était sauvée du jour où, le 19 septembre, la France et l'Angleterre avaient résolu d'attaquer l'Allemagne.

Quant au fond même de la crise, le comte Ciano a pris naturellement le parti de l'Allemagne contre la Tchéco-Slovaquie. Il s'est montré très sévère pour le régime que personnifiait le président Bénéš. Il a dit que l'Allemagne ne pouvait pas rester indifférente au sort qui était fait par ce régime aux Allemands des Sudètes.

Pendant et après la crise de septembre, on a beaucoup discuté sur ce qu'aurait été l'attitude de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne, si cette crise avait abouti à une guerre entre celle-ci et la France. On a prétendu que l'Italie serait restée neutre, ce qui aurait entraîné l'Allemagne à "céder". Or, il est résulté des discours du comte Ciano que l'Italie serait restée neutre dans le cas d'une guerre localisée entre l'Allemagne et la Tchéco-Slovaquie, mais qu'elle aurait marché avec l'Allemagne, "si le conflit devait se généraliser et si les forces antifascistes devaient saisir cette occasion pour former une coalition idéologique contre l'Allemagne naziste".

On remarquera ces derniers mots, car ils font allusion à la "guerre des deux mystiques", serait, en grande partie du moins, une nouvelle guerre européenne. Le comte Ciano a donné des précisions sur les préparatifs militaires que l'Italie avait déjà pris en vue de la guerre, ce qui a eu, dans ce pays, un écho très déplaisant.

Au demeurant, le ministre italien a exalté l'axe Rome-Berlin, "instrument sûr et puissant de nature à peser d'une façon définitive sur le cours de l'histoire".

Il s'est félicité aussi du rétablissement de bons rapports entre l'Italie et l'Angleterre, mais en insistant sur ce que ces rapports étaient désormais sur le pied d'égalité entre les deux pays. On a pu voir là l'expression du dépit que l'Italie a longtemps éprouvé de se croire traitée en inférieure par les "grandes puissances".

Si le discours du comte Ciano n'a rien eu de directement déplaisant à l'égard de la France, on ne peut pas en dire autant de ce qui s'en est suivi. Comme le ministre avait terminé son discours en parlant, sans rien préciser, des "aspirations naturelles" de l'Italie, des députés, assez nombreux, semble-t-il, ont cru devoir préciser en poussant les cris: Tunisie! Corse!

D'où grand émoi en France, où l'on n'a pas voulu voir dans ces cris une manifestation, irréfléchie de quelques nationalistes, mais une certaine manifestation avait été concertée entre le gouvernement et les députés. On a remarqué que le président de la Chambre n'avait que faiblement réagi et qu'aucun membre du gouvernement n'avait protesté contre une manifestation parlementaire hostile à l'égard d'un pays voisin.

Cette manifestation parlementaire s'est prolongée dans le pays et dans la presse italienne. Celle-ci a entrepris une véritable campagne contre la France, formulant des reproches non seulement quant à la Tunisie et à la Corse, mais aussi au sujet de Nice et de Djibouti, ce port français de la mer Rouge qui est le débouché naturel de l'Éthiopie. Aux polémiques de la presse se sont jointes des manifestations du côté du public. Tout cela a eu son contre-coup en France, où la presse et le public ont manifesté de la même manière. Les Corses et les Tunisiens, notamment, ont proclamé leur fidélité à la France.

Comme il était naturel, le gouvernement français a protesté, par la voie diplomatique, auprès du gouvernement italien. Celui-ci a répondu qu'il n'était pas responsable de ce qui s'était passé. Il peut, à la rigueur, le soutenir en ce qui concerne la manifestation des députés, mais pas en ce qui concerne la presse. Celle-ci, en effet, est étroitement soumise au gouvernement. Si donc il la laisse parler ainsi, c'est qu'il l'approuve.

Au moment où j'écris ces lignes, le gouvernement italien n'a encore formulé aucune revendication, mais la question est posée par la presse. C'est en quoi la situation est assez originale. La presse elle-même ne précise pas ce qu'elle revendique dans les régions où elle estime que l'Italie a des droits.

Il est évident que la France ne pourrait pas faire de concessions importantes en ce qui concerne ses possessions méditerranéennes. Lui demander d'en faire, ce serait donc pousser à la guerre. Mais peut-être la presse italienne ne fait-elle mine de demander beaucoup que pour obtenir quelques concessions de moindre importance. La manœuvre serait alors maladroite, car le contraste entre ce qui aurait été demandé et ce qui aurait été obtenu ferait naître l'impression d'une défaite subie par l'Italie.

Quoi qu'il en soit, rarement les rapports avaient été aussi empoisonnés entre la France et l'Italie. Il est donc intéressant de noter, en présence de cette controverse, l'attitude respective de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'Angleterre a fait faire une démarche par lord Perth auprès du gouvernement italien pour appuyer le point de vue français. Elle s'est prévalu, pour cela, de la clause de l'accord de Pâques qui a trait au maintien du statu quo dans la Méditerranée. Cela prouve que l'axe Paris-Londres tient toujours, malgré le rapprochement anglo-italien. D'autre part, la presse allemande soutient ouvertement le point de vue italien contre la France. Cela prouve que l'axe Berlin-Rome tient toujours, malgré le rapprochement franco-allemand dont il va être question.

Ce rapprochement franco-allemand s'est exprimé par la "déclaration" du 6 décembre, qu'ont signée M. Georges Bonnet, ministre français des affaires étrangères, et M. von Ribbentrop, son collègue allemand, venu exprès à Paris à cet effet.

On a beaucoup discuté sur la valeur de cet accord, les uns y voyant les devoirs d'une nouvelle ère de paix, dans les rapports franco-allemands, les autres n'y voyant qu'une manifestation platonique. D'aucuns y voient même un piège de l'Allemagne, qui voudrait se concilier la France à l'Ouest avant d'accomplir quelque nouveau "coup" du côté de l'Est.

L'article 1er de la déclaration dit une chose assez banale: à savoir que des relations pacifiques et de bon voisinage entre la France et l'Allemagne constituent l'un des éléments essentiels de la consolidation de la paix, et que, par conséquent, les deux gouvernements travailleront à établir de telles relations.

Les lecteurs du Devoir savent que j'y ai souvent soutenu ce point de vue: que, la question d'Alsace-Lorraine étant réglée, il n'y avait plus de cause directe de guerre entre la France et l'Allemagne; mais qu'il pourrait y avoir entre elles des causes indirectes de guerre, la France ayant conclu des alliances avec des États que d'importants différends séparaient de l'Allemagne. Or, les articles 2 et 3 de la déclaration du 6 décembre me semblent justifier ce point de vue.

L'article 2 est ainsi conçu: "Les deux gouvernements consentent qu'entre leurs pays aucune question d'ordre territorial ne reste en suspens et ils reconnaissent solennellement comme définitive la frontière entre leurs deux pays, telle qu'elle est actuellement tracée".

Mais, d'après la teneur de l'article 3, les relations de bon voisinage entre les deux pays sont établies "sous réserve de leurs relations particulières avec des puissances tierces". Cela veut dire: sous réserve de leurs obligations vis-à-vis de tierces puissances alliées. L'article 3 atténue donc beaucoup la portée de l'article 2.

La France pourrait être amenée à faire la guerre à l'Allemagne pour ses alliés, la Pologne et la Russie, l'Allemagne à faire la guerre à la France pour l'Italie.

La France et l'Allemagne ne reconnaissent comme définitive que leur frontière en Europe, cela laisse de côté la question des anciennes colonies allemandes. C'est pour quoi la polémique continue dans la presse allemande en faveur d'une "récession" à l'Allemagne des colonies que lui a fait perdre le traité de Versailles, parce que le 5 des 14 "points" du président Wilson ne comportait pas pour elle cette perte.

En France, on se montre plus opposé encore qu'en Angleterre à toute rétrocession. M. Daladier a pris très nettement position, dans un sens négatif, au moyen d'un communiqué officiel. En Angleterre, le gouvernement a pris position dans le même sens, par des déclarations au Parlement. Mais il n'a pas parlé pour le moment actuel, semblant réserver l'avenir.

Comme le chancelier Hitler a déclaré à M. Chamberlain et ensuite en public, que cette question ne saurait comporter une guerre, on peut assister avec tranquillité aux controverses auxquelles elle donne lieu.

On sait qu'en France, et dans d'autres pays aussi, ce sont surtout les partis avancés de gauche, socialistes et communistes, qui poussent à la guerre contre l'Allemagne et l'Italie, parce qu'ils voudraient abattre dans ces pays l'hitlérisme et le fascisme. On l'a vu très clairement en France à l'occasion de la crise de septembre. C'est donc un fait intéressant que, à la suite de ces derniers débats parlementaires, la majorité sur laquelle s'appuyait le gouvernement Daladier se soit modifiée. Elle comprenait précédemment les socialistes et les communistes. Ceux-ci s'en sont exclus. La majorité s'en est enrichie de membres des éléments des plus avancés à gauche sont les radicaux.

Avec cette majorité, si elle se maintient, M. Daladier pourra plus facilement travailler pour la paix.

Telle est la situation internationale en ce mois de décembre 1938. On peut y trouver des arguments pour et contre les sombres prophéties de M. Pirow.

Alcide EBRAY

Feu M. Vavasseur Mouton

Une lettre nous apprend la mort récente de M. F. Vavasseur Mouton, agent consulaire de France à Lafayette, que plusieurs de nos lecteurs ont pu rencontrer en Louisiane.

Armour and Company

Chicago (P. A.) — Armour and Company rapportent une perte de \$1,505,089 pour l'année fiscale terminée le 29 octobre dernier, soit l'équivalent de 37 cents par action.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, avions, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: 351-361

Finance requise du 17 décembre 1938 jusqu'au 30 avril 1939

Les emprunts nécessaires du 17 décembre 1938 jusqu'au 30 avril 1939 sont estimés à \$16,428,000 et se répartissent comme suit:

a) en anticipation de la perception du revenu, \$8,000,000
b) en anticipation du recouvrement de la part du gouvernement dans les dépenses de secours directs, \$2,815,000
c) en anticipation de la consolidation de la part de la cité dans les dépenses de secours directs, \$7,741,000
d) en anticipation du renouvellement à long terme d'emprunts échus, \$2,588,000
e) en anticipation de la consolidation de dépenses capitales, \$100,000

Total: \$21,244,000.

Pour l'information de votre comité, je vous réfère à mon rapport détaillé en date de ce jour, sur la situation de ces emprunts.

Finance requise du 17 décembre 1938 jusqu'au 30 avril 1939

Les emprunts nécessaires du 17 décembre 1938 jusqu'au 30 avril 1939 sont estimés à \$16,428,000 et se répartissent comme suit:

a) en anticipation de la perception du revenu, \$8,000,000
b) en anticipation du recouvrement de la part du gouvernement dans les dépenses de secours directs, \$2,815,000
c) en anticipation de la consolidation de la part de la cité dans les dépenses de secours directs, \$7,741,000
d) pour renouveler des emprunts échus et à échoir, \$6,328,000

Total: \$21,244,000.

Pour l'information de votre comité, je vous réfère à mon rapport détaillé en date de ce jour, sur la situation de ces emprunts.

Finance requise du 1er mai 1939 au 30 avril 1940

Texte du rapport de M. Lactance Roberge

M. Lactance Roberge, directeur du service des finances de la ville de Montréal, a envoyé à Me Honoré Parent, directeur des services de la ville, un état détaillé qui indique l'état financier de la ville, au début de la nouvelle administration. On notera que pour l'exercice financier 1939-40, on prévoit un déficit de \$2,475,000 si les revenus et les dépenses ordinaires sont les mêmes.

Voici d'ailleurs le rapport de M. Roberge:

Texte du rapport de M. Roberge

Au directeur des services, au président et aux membres du comité Exécutif de la cité de Montréal, Messieurs,

À l'occasion de l'entrée en fonctions de votre comité, je crois devoir vous soumettre un bref exposé de la situation financière de la cité de Montréal, où je souligne les principaux problèmes financiers auxquels la cité doit faire face présentement ou dans un avenir rapproché.

Cet exposé vous est donné dans l'ordre suivant:

1. Situation au 17 décembre 1938 des emprunts temporaires aux banques.

2. Finance requise du 17 décembre 1938 jusqu'au 30 avril 1939.

3. Finance requise du 1er mai 1939 au 30 avril 1940.

4. Situation au 17 décembre 1938 d'une émission d'obligations de \$5,000,000 datée du 1er mars 1939, partiellement vendue.

5. Situation du budget de l'exercice courant.

6. Situation anticipée du budget de l'exercice 1939-40.

7. Situation anticipée du budget de l'exercice 1939-40.

8. Situation anticipée du budget de l'exercice 1939-40.

Situation au 17 décembre 1938, d'une émission d'obligations de \$5,000,000 datée du 1er mars 1939, partiellement vendue

Le 1er mars 1938, la cité a émis pour un montant de \$5,000,000 d'obligations, dont \$2,500,000 à 3 1/2 % échéant le 1er mars 1943, et \$2,500,000 à 4 % échéant le 1er mars 1949.

La cité a trouvé preneurs pour \$892,500 d'obligations à 3 1/2 % et pour la totalité de la tranche de \$2,500,000 à 4 %. Il reste donc un solde invendu de \$1,607,500 d'obligations à 3 1/2 %.

Le résultat de la période de six mois finissant le 31 octobre 1938 accuse un surplus de \$9,024,64. Le revenu ordinaire pour cette période représente 50.10 pour cent de l'estimation budgétaire, et les dépenses ordinaires 50.07 pour cent de celles estimées au budget.

Comme j'en faisais mention dans mon rapport financier couvrant cette période, une dépense de \$200,000, constituée par des subventions aux sociétés de secours, a été imputée au budget de la Cité en attendant d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation d'emprunter cette somme. Ce virement de \$200,000 a été opéré par résolution du Conseil à même l'appropriation budgétaire, "enlevement de la neige ordinaire", le directeur des travaux publics, dans son rapport du 23 novembre 1938, en demande le remboursement le plus tôt possible. Il faisait également rapport le 10 novembre 1938 qu'afin de continuer le service de l'enlèvement des vidanges après le 1er janvier prochain, une somme de \$124,000 sera requise.

Situation anticipée du budget de l'exercice 1939-40

Dans le revenu de l'exercice courant (1938-39) sont compris les articles suivants qui sont d'une nature extraordinaire:

Partie du surplus accumulé au 30 avril 1938 \$650,000
Partie de la réserve pour pertes, pour autres comptes à recevoir, non requise par suite de la loi 2, Geo. V, chap. 105, relativement à la franchise de Montréal Tramways Company \$250,000
Contribution spéciale de M. L. H. and Power et de Bell Telephone Co. par suite de la loi 2, Geo. VI, chap. 105 \$450,000
Total \$1,350,000

En plus de ce revenu spécial que la cité n'a pas actuellement à sa disposition pour le budget de l'exercice prochain, il lui faudra pourvoir aux dépenses additionnelles suivantes en prenant pour acquis que les dépenses ordinaires seront pour le prochain exercice ce qu'elles sont pour l'exercice courant:

Contribution à la Commission métropolitaine de Montréal payable le 1er mai 1939, \$425,000.
Augmentation dans le service de la dette, \$700,000.
Total: \$1,125,000.

C'est donc dire que si les revenus ordinaires et les dépenses ordinaires pour le prochain exercice sont les mêmes, il faudra pourvoir à une somme totale de \$2,475,000.

Vol sur la pesée

Une cause-type qui intéresse les fournisseurs de lait

Le magistrat Desmarais a condamné jeudi Darry Mosk, peseur de lait chez Cousins Ltd, aux frais de la poursuite, sur accusation de vol sur la pesée.

La plainte avait été portée par la Commission de l'industrie laitière de Québec.

Mosk avait été poursuivi l'été dernier sur une plainte analogue, mais avait été acquitté. Cette fois-ci il était accusé d'avoir volé six livres de lait, valeur de 12 sous, au cultivateur R.E. Anderson, 6 livres de lait au cultivateur J.J. Anderson, et 5 livres de lait au cultivateur X. Lamarre, tous trois de Howick.

Les inspecteurs munis d'une balance vérifiée et certifiée avaient pesé le lait chez les cultivateurs, à Howick, puis avaient scellé les bidons d'expédition qui furent transportés sous la surveillance d'un inspecteur.

Le magistrat déclare ce qui suit dans son jugement.

—Y a-t-il eu vol? L'article 347 du code pénal dit qu'il faut un acte frauduleux pour prendre, sans autorisation de droit, la propriété d'autrui. Mosk n'a pas volé ce lait pour l'apporter chez lui, et ce lait devenait donc la propriété de la laiterie. Mais s'il l'a pris sans couleur de droit, il est responsable au sens du Code pénal. Je suis d'opinion que la poursuite a parfaitement établi la cause et que cette différence de deux livres par bidon a été prouvée. N'oublions pas que 500 bidons de lait sont recue par cette laiterie chaque jour, et ceci ferait donc 1,000 lbs de lait retenues aux cultivateurs. Je répète que cette différence uniforme de deux livres par bidon demeure inexplicable, et je dois déclarer l'accusé coupable. Le cultivateur n'a pas d'autre moyen de se protéger que d'accepter la pesée qu'on lui donne, et Mosk, d'après moi, agit de façon délibérée. Il tombe donc sous l'article 374 du Code pénal.

Me Eugène Lafontaine représentait le procureur général.

L'avocat de la défense, Me F. Chauvin, a annoncé que la cause serait portée en appel.

Mgr Taché historien

On éprouverait des difficultés sans nom s'il fallait aujourd'hui écrire une histoire du Nord-Ouest sans les ouvrages publiés par Mgr Taché. Son premier ouvrage avait pour titre *Vingt années de missions*. Dès le 31 décembre 1867, il se mit à rédiger un nouveau travail auquel il donna pour titre *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*. Dans la préface de ce livre, Mgr Taché écrit un paragraphe prophétique: "Si l'on compare cette immense de terrain à l'est de celui qu'occupent quelques-unes des puissances nations du monde, on est frappé du contraste, et l'on se demande tout naturellement si ces vastes solitudes doivent toujours rester dans l'état où la Providence les a tenues jusqu'à ce jour. Isolés dans ces déserts sans bornes, on se prend souvent à écouter si le bruit et l'agitation du monde d'outre-mer, si l'agitation plus fébrile, si l'ambition plus hardie de la grande république voisine ne produiront pas ici un écho puissant". On était à quelques années des incidents Riel dans l'Ouest canadien...

1er janvier 1628

Les Cent-Associés

Dès le mois d'avril 1627, le cardinal de Richelieu et cinq auxiliaires signèrent un acte établissant la Compagnie des Cent-Associés, ou de la Nouvelle-France. Les auxiliaires du ministre étaient les sieurs de Rougemont, Houel, Lataignant, Abillon, Du Chesne et Castillon. Le document révoquait tous les droits accordés à Guillaume de Caen. Le nouveau système prit effet le premier janvier 1628. La compagnie s'engageait à faire passer en Nouvelle-France, dès la première année de 200 à 300 hommes et à continuer chaque année les envois de façon à ce qu'au terme de quinze ans il y eût en Amérique environ 4,000 Français. Durant trois ans, la compagnie se chargeait de l'entretien des colons et de leur famille. Au bout de ce temps, elle leur cédait des terres défrichées et leur fournissait les semences. En retour, le roi accordait à la compagnie le fort et l'habitation de Québec, à perpétuité, "avec tout le pays de la Nouvelle-France, y compris la Floride que les rois prédécesseurs de sa majesté avaient fait habiter, et tout le cours des rivières qui passent dans la mer Douce et se déchargent dans le grand fleuve Saint-Laurent, et aussi de celles qui se jettent dans la mer, les mines, ports, havres, fleuves, îles, etc." De nombreux autres privilèges s'ajoutaient à ceux-ci. Les grands avantages que la Couronne accordait à ces hommes d'affaires prouvent que la France désirait avant tout coloniser, implanter en Amérique une France nouvelle.

2 janvier 1826

Fin d'une accalmie

Au moment où se déchaînait le différend des subsides entre le gouvernement général et l'Assemblée législative, lord Dalhousie retourna pour quelque temps en Angleterre, au cours de l'été 1824 et laissa la direction du gouvernement aux mains de sir Francis Burton. Celui-ci crut par la diplomatie se concilier la sympathie des députés. À la session de 1825 il fit présenter ses estimés budgétaires d'une façon nouvelle en séparant le montant qui devait servir à payer des dettes passées de la somme nécessaire à l'administration de l'année courante. Ce détail semblait à prime abord si insignifiant qu'il aurait pu passer inaperçu. Au contraire, l'Assemblée s'en réjouit et montra une telle bonne volonté dans la législation qu'on crut terminés les fâcheux incidents des années précédentes. Lord Bathurst ne se montra pas heureux de la concession de Burton; il lui défendit même de la renouveler. À l'ouverture de la session, le 2 janvier 1826, Dalhousie, de retour au pays, crut que l'accalmie se continuerait. Mais quand la députation apprit que le geste sympathique de Burton avait été blâmé par Londres la bataille recommença de plus belle. Comment ne pas voir dans cet incident la mauvaise foi, ou du moins l'aveuglement du gouvernement central?

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

J. B. BERGERON
Directeur de funérailles
<

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
Demain: DIMANCHE, 1er janvier 1939
Circulation de N.-S. 1-C., oblig.
Lever du soleil, 7 h. 54.
Coucher du soleil, 4 h. 21.
Lever de la lune, 8 h. 57.
Coucher de la lune, 2 h. 54.
Pleine lune, le 5, à 4 h. 30 m. du soir.
Premier quart, le 12, à 8 h. 10 m. du matin.
Nouvelle lune, le 20, à 8 h. 27 m. du matin.
Premier quart, le 28, à 10 h. du matin.

TEMPS PROBABLE
AUJOURD'HUI
BEAU ET FROID

La dette flottante de la ville de Montréal aux banques se chiffre à \$21,244,000

Ce que doit le gouvernement provincial — Surplus de \$9,000 seulement pour les premiers six mois — Le chômage — Les remèdes

Texte de la causerie de M. Savignac à la radio

Voici le texte de la causerie prononcée à la radio hier soir par M. J.-M. Savignac, président de l'Exécutif municipal, sur l'état financier de la ville de Montréal:

Mesdames et Messieurs: D'abord et avant tout, je veux offrir aux électeurs et électrices de St-Denis mes remerciements les plus sincères pour la marque de confiance qu'ils m'ont donnée, lors de la récente élection municipale, en m'élevant comme leur représentant pour un nouveau mandat électoral à l'hôtel de ville. C'est une nouvelle marque d'estime et d'honneur que je n'oublierai jamais. Et par la même occasion, je veux offrir à la brave population de St-Denis mes vœux les meilleurs pour l'année qui s'en vient. A tous je souhaite donc santé et bonheur.

La population de Montréal vient de se choisir de nouveaux administrateurs. La nouvelle administration municipale, dont j'ai l'honneur de faire partie, succède à celle dont le terme est expiré le 24 du mois courant. L'ancien conseil du nouveau conseil élu le 19 décembre courant, et la nomination du comité exécutif le 24 du courant. Immédiatement après l'élection du comité exécutif, à l'une de ses premières séances, le directeur de service, M. Honoré Parent, fut prié de demander aux chefs de service, de soumettre au comité exécutif, sans délai, un état exact de la situation budgétaire de leurs services respectifs. Il tardait aux nouveaux administrateurs de connaître l'état de la situation de leur écheveau. Ces rapports furent soumis, en partie, au comité exécutif le 29 décembre courant. Ce qui nous a permis de faire les constatations suivantes, concernant la situation budgétaire et financière de la ville:

a) — Au printemps dernier, l'administration municipale qui nous a précédés, a émis des emprunts, dont \$1,607,500 ne sont pas encore souscrits.

b) — La dette flottante de la ville aux banques, avec qui la ville transige, se chiffre à la somme de \$21,244,000. Cette somme due par la ville aux banques se décompose comme suit: \$8,000,000 pour des emprunts sur bon de trésor en anticipation du revenu; \$2,815,000 pour payer la part du gouvernement provincial, relativement au secours direct; \$7,849,000 pour financer les dépenses capitales faites par la ville en attendant les emprunts permanents; \$2,588,000 pour renouvellement d'emprunts échus et non remboursés.

Sur ces montants, la ville devra consolider, d'ici le 1er mai prochain, une somme de \$10,641,000, dont la consolidation, pour la plus grande partie, aura dû être faite avant le 17 décembre courant. Et une autre somme de \$15,256 pour des emprunts, dont la consolidation devra être faite d'ici la fin du présent exercice financier. Durant la dernière campagne municipale, des représentants de la précédente administration avaient soutenu que la dette de la ville avait diminué de quatre millions. Ce qui est absolument erroné. Car si la consolidation des sommes ci-dessus mentionnées avait été faite par des emprunts, comme cela devrait le faire normalement, la dette flottante de la ville se trouverait aujourd'hui augmentée de plusieurs millions.

c) — A date, le gouvernement provincial doit à la ville de Montréal, pour sa part en secours directs, un solde net de \$3,817,710, sur laquelle somme notre ville est tenue de payer les intérêts aux banques pour une somme d'environ \$100,000 par année. Je veux souligner ce fait, afin que la population ne soit pas surprise si la ville de Montréal est parfois gênée dans ses finances.

d) — Durant la dernière campagne municipale, des représentants de l'administration qui a précédé, ont annoncé un surplus de \$340,000 pour les six premiers mois du présent exercice. Comment est-on arrivé à ce chiffre? Personne ne peut le dire. Loin de là, le directeur des finances, dans son rapport semestriel, dont nous venons de prendre connaissance, annonce un surplus de \$9,000 seulement. Ce qui est loin du surplus annoncé par la dernière administration.

e) — Au commencement de cet automne, le conseil de ville de Montréal avait une somme de \$200,000 aux sociétés de charité, pour être distribuée à ceux qui étaient dans le besoin, et que la commission de chômage refusait d'assister. Cette somme, on se le rappelle, fut prise sur les crédits destinés à l'enlèvement de la neige. Plusieurs échevins soulignèrent à l'administration d'alors cette anomalie. Mais des administrateurs du régime précédent déclaraient qu'ils avaient la garantie du premier ministre de la province, que la ville serait autorisée à emprunter ce montant. Or, il n'existe aucun acte, document et aucune garantie de la part du gouvernement provincial, à l'effet qu'il permettrait à la ville d'emprunter ce montant. Nous ne pouvons donc en tenir compte dans l'examen de la situation budgétaire du présent exercice. Pas plus n'en tiendrons pas que le directeur des finances ne l'ait, avec raison.

f) — Il est intéressant de comparer le pourcentage des dépenses à la date du premier décembre, entre l'administration Houde-Savignac, et celle qui nous a précédés, au premier décembre 1938, pour les sept mois de l'exercice financier d'alors écoulés, les dépenses d'administration étaient de 66% et celles des traitements de 61% du montant voté au budget. Tandis que, au premier décembre 1938, les dépenses d'administration pour la même période, sont de 73% et la proportion pour dépenses de 61%. Je tiens donc à souligner ce pourcentage plus élevé de dépenses d'administration et de traitements de la dernière administration municipale, comparé avec celui de 1938.

g) Les rapports budgétaires venant des différents services municipaux et qui nous ont été soumis par le directeur des services, indiquent les déficits suivants, pour le reste de l'exercice financier qui se terminera le premier mai prochain: Enlèvement de la neige, il manque \$200,000.

Incineration, c'est-à-dire qu'il faut, dès le 2 janvier prochain, trouver des fonds additionnels, estimés à \$125,000.

Electricité \$68,500.

Canalisation, \$100,000.

Département de santé, hospitalisation, indigence, inspection, etc., \$380,000.

Carte d'identité, avec un nombre restreint à 90 employés seulement, \$28,000.

Police \$25,000.

Laissant un déficit de \$926,500 que la présente administration doit trouver, pour terminer, sans déficit, le présent exercice financier 1937-1938, avec celles du présent exercice financier, vous fera voir, avec étonnement, que le 27 décembre 1937, une somme de \$155,989 avait été dépensée à même ce fonds de réserve, tandis qu'au 27 décembre 1938, une somme de \$334,571 a été dépensée par la présente administration, durant la même période, soit plus que le double de la dépense de l'an dernier. La population va s'expliquer difficilement pourquoi la précédente administration a pu si largement dans ce fonds de réserve.

h) Nous avons interrogé le trésorier de la ville sur les perspectives du prochain budget de la ville, vu les expédients dont la précédente administration s'est servie pour équilibrer son dernier budget, et vu également les charges additionnelles qu'elle a créées; le trésorier nous a fait part qu'il y aura, pour le prochain exercice financier, qui commencera le premier mai prochain, un écart déficitaire entre les revenus et les dépenses, d'environ \$2,400,000, que la présente administration a dû combler d'une manière ou d'une autre, sans tenir compte des dépenses du chômage, qui coûtent à la ville une somme d'environ 5 millions par année.

Vous avouerez, mesdames et messieurs, que c'est une perspective peu alléchante pour la présente administration. L'héritage qui nous a été légué est plutôt onéreux. Le public se doit de le connaître. Ce n'est sûrement pas la faute des présents administrateurs, qui, en 1936, avaient laissé à la précédente administration, un budget bien équilibré, et un surplus d'économies très substantiel.

i) La population de la Cité a voulu en décembre 1936 changer de maires. Tous sont inclinés devant ce verdict. Ces nouveaux maires ont été loin d'améliorer les finances de la ville.

Remèdes et projets

La population de la Cité va se demander, avec raison, comment les nouveaux administrateurs vont tirer la Cité d'un pareil embarras financier? Je demande à la population de ne pas désespérer et d'avoir confiance en nous. D'abord, il faut refaire, sur une base solide, le budget pour la balance du présent exercice financier, comme l'administration Houde-Savignac l'avait fait aux élections de 1936. Nous avons alors balancé notre budget pour laisser à nos successeurs, au 1er mai, un budget bien équilibré, un surplus de \$150,000, au moment de l'élection, et un surplus de fin d'année de \$347,000. C'est ce qu'on appelle laisser à ses héritiers ou successeurs une succession enviable.

Il faut immédiatement s'attacher à rétablir le crédit de la ville, sur une base financière solide, afin de donner confiance, non seulement aux contribuables, mais aussi à nos prêteurs. L'expérience nous prouve qu'un budget bien balancé est ce qu'il y a de mieux pour rétablir le crédit et de bon renom d'une ville. Montréal, métropole du pays, centre d'activités à nul autre semblable, mérite nos meilleurs efforts à cette fin. Les travaux, pour plusieurs millions, récemment promis à notre ville par le gouvernement central, vont ramener ici l'activité d'autrefois. Les mesures financières qui seront incessamment mises à

Chez les Franco-Américains

MANCHESTER, New-Hampshire, 31. (A.P.) — Le congrès de l'Association Canado-Américaine a décidé hier d'absorber les Forestiers Franco-Américains, leur actif et leurs \$300 membres. Après avoir ratifié l'acte de fusion des deux sociétés de secours mutuels franco-américaines, le congrès a élu M. Wilfrid J. Mathieu, de Woonsocket, l'un des chefs des Forestiers, au poste nouvellement créé de secrétaire général de l'Association Canado-Américaine. M. Mathieu s'acquittera d'une partie des fonctions qui retombaient jusqu'ici sur les épaules du président général de l'Association Canado-Américaine, M. Adolphe Robert.

L'étude, pour être adoptée en vue d'alléger le fardeau de notre dette, seront de nature à ramener l'espoir dans le cœur des contribuables. L'expérience incontestable dans la chose municipale de notre premier magistrat, est de nature à faire revivre un sentiment d'espoir et de certitude à ce sujet.

Je compte sur l'entière collaboration des membres du conseil, en vue de donner à notre cité l'une des meilleures administrations qu'elle ait encore connues, administration sérieuse, économe, à base de justice et de coopération, avec les gouvernements supérieurs. Tous ensemble nous devons diriger nos efforts de façon à assurer à nos finances "un redressement économique productif", comme le disait tout dernièrement pour son pays le ministre des Finances de France.

C'est à cette fin que je prie la divine Providence de bénir nos efforts, afin de donner à l'ancienne Ville-Marie, qui est aujourd'hui Montréal, le prestige et la gloire que doit posséder notre belle métropole.

Avec mes meilleurs vœux et mes meilleurs souhaits à tous les membres de notre conseil, à tous les chefs de départements et nos employés municipaux, en qui nous avons pleine confiance, et à toute la population, que l'année 1939 qui s'en vient s'écoule dans la quiétude, la paix et la justice, dans le respect à l'autorité établie, religieuse et civile. Je dis à tous bonsoir et merci!

Le comte de Paris et la question juive

Un article du "Courrier royal"

Paris, 31. (P.C. Havas). — "Nous nous heurtons irrémédiablement au concept totalitaire racial et païen de la nation", a déclaré au cours d'un récent congrès des monarchistes français, M. Pierre Longone, rédacteur en chef du *Courrier royal* exprimé par le comte de Paris, prétendant au trône de France, comme son porte-parole à cette occasion.

"Personne n'est rien en dehors de l'Etat; la race ne marque pas la limite de la patrie ou de la nationalité française; la liberté de conscience ne contrarie pas les axiomes de l'Etat", a déclaré également le porte-parole du prétendant à propos de la question raciale sur laquelle le comte de Paris lui-même revenait longuement dans un article uniquement consacré à cette question qui paraît aujourd'hui dans l'organe monarchiste, le *Courrier royal*.

"Le climat spirituel de la France imprégné de christianisme, de raison et d'humanité, ne doit pas abriter de luttes raciales", déclare notamment le prince Henri dans cet article.

"La conscience nationale des Français, qui n'a jamais failli à l'heure du danger a eu son unification achevée, bien avant les autres pays d'Europe déjà sous l'ancien régime monarchique, avant la Révolution. Elle a, de ce fait, acquis une solidité que nulle érosion ne pourrait dangereusement enlever. C'est pourquoi il est certains, dans les milieux de l'aristocratie, de la noblesse, de la bourgeoisie et de la classe moyenne, que le danger qui pèse sur la France pour ce qui concerne les Français inséparables des familles se sont inséparables pendant le 19e siècle des vertus et des exigences de la communauté française.

"La question est naturellement bien différente pour les Juifs d'origine étrangère", ajoute cependant le comte de Paris qui estime que le problème de l'émigration juive se confond avec le problème général de toute émigration étrangère.

"Pour nous, qui ne sommes pas racistes, aucune distinction de sang ne doit intervenir pour limiter ou interdire cette intégration des étrangers juifs", conclut-il. "Ils doivent être traités au même titre que les non-juifs, dans les mêmes conditions et sous les mêmes réserves pour l'acquisition progressive de la nationalité française et des prérogatives qui s'y rattachent. Cependant, pour réaliser les discriminations indispensables et sauvegarder les intérêts véritables du pays, nulle manifestation de haine et d'antisémitisme n'est nécessaire."

Disparition du "Germania"

Berlin, 31 (A.P.) — Le journal "Germania", quotidien passé au rang d'hebdomadaire sous le régime nazi, va disparaître demain. Il existait depuis 1871. Franz von Papen, ancien chancelier allemand et maintenant ambassadeur en Turquie, publie un article dans le dernier numéro dans lequel il rappelle les efforts faits pendant de longues années pour faire de ce journal le levier de la régénération allemande.

La guerre d'Espagne

Un comité des Etats-Unis

Pour empêcher la levée de l'embargo qui interdirait les expéditions d'armes en Espagne

Appel à ceux qui ont condamné la persécution des Juifs d'Allemagne — Pas d'assistance aux persécuteurs des catholiques d'Espagne

Washington, 31. (A.P.) — Un comité, "National Council of Catholic Men", vient de s'organiser pour faire signer des requêtes pour empêcher la levée de l'embargo qui interdirait les expéditions d'armes en Espagne. Le comité vient de faire tenir à la presse des Etats-Unis une déclaration où il affirme que le gouvernement de Barcelone est responsable de l'oppression et de la persécution la plus vile et où il annonce que les requêtes seront présentées au président Roosevelt et aux membres du Congrès au mois de janvier.

Le comité, qui se composerait de catholiques, de protestants et de juifs, déclare, entre autres choses: "Ceux qui ont de bonne foi condamné la persécution des Juifs en Allemagne ont aujourd'hui l'occasion de montrer qu'ils ne sont pas moins favorables à ce que notre gouvernement porte assistance aux persécuteurs des catholiques en Espagne."

L'organisation de ce comité met au premier plan de l'actualité une question qui doit être discutée à la prochaine session du Congrès. Les amis du gouvernement de Barcelone ont demandé que l'embargo, qui interdit les expéditions d'armes aux deux partis en lutte en Espagne, soit levé. Ils prétendent que le général Franco est en mesure d'obtenir des armes de l'Allemagne et de l'Italie et que le principal effet de l'embargo des Etats-Unis est de priver le régime de Barcelone d'une importante source de ravitaillement.

Le président du comité qui vient d'être fondé est M. Louis Kennedy, de New-York, président du "National Council of Catholic Men". Le secrétaire est M. Edward J. Heffron, secrétaire exécutif du "Council". On compte parmi les membres du comité S. Ex. Mgr Michael J. Curley, archevêque de Baltimore, Mgr Michael J. Ready, secrétaire de la "National Catholic Welfare Conference" de Washington, Mgr John A. Ryan, directeur du service de l'action sociale de la "National Catholic Welfare Conference", M. Irwin Laughlin, de Washington, qui fut ambassadeur des Etats-Unis en Espagne de 1929 à 1933, M. le Dr Herbert Wright, professeur de droit international à l'Université catholique de Washington, M. Alfred E. Smith, ancien gouverneur du New-York, et M. Martin H. Carmody, de Grand Rapids, Michigan, Chevalier suprême des Chevaliers de Colomb.

Message d'Hitler

1938 a été l'année de la plus riche récolte de l'histoire allemande

Berchtesgaden, Allemagne, 31. (A.P.) — Le chancelier Hitler déclare dans un message du Nouvel An à la nation allemande que 1938 a été "l'année de la plus riche récolte de l'histoire allemande".

Dans le même message, le chancelier annonce que durant 1939 il poursuivra l'éducation nazie du peuple allemand, le renforcement de l'armée et l'application du plan économique de quatre ans.

Dans le domaine des affaires étrangères, le destin de l'Allemagne est maintenant fixé, dit-il. Les obligations qui résultent de notre amitié pour l'Italie fasciste sont claires et irrévocables.

De même, dit-il, les obligations nées du pacte allemand avec le Japon.

"Nous n'avons qu'un désir, dit ensuite Hitler, celui de réussir pendant l'année nouvelle à contribuer à l'apaisement général du monde."

Il a ajouté, en parlant de l'affaire de la Tchéco-Slovaquie, que le plus grand problème de politique étrangère a été résolu sans guerre, au cours de l'année. Il a assuré l'Italie qu'il comprend le rôle historique joué par Mussolini pour le maintien de la paix en 1938 et a remercié les autres hommes d'Etat (le premier ministre Chamberlain et le président Daladier), "qui, cette année, avec nous, ont entrepris de chercher et de trouver le chemin de la solution pacifique de la question qui ne pouvait souffrir de délai".

Meurtre de Saint-Isidore de Dorchester

Rosaire Baillargeon tue sa mère

Québec, 31. — A 11 h. 30 ce matin s'ouvre à St-Isidore de Dorchester une enquête sur le meurtre commis hier soir vers six heures. Rosaire Baillargeon, âgé de 25 ans, aurait tué sa mère en lui lançant la tête avec un couteau. Mme Alexis Leclerc était âgée de 66 ans. Le jeune homme demeurait seul avec sa mère.

Des voisins seraient arrivés immédiatement après le crime à la demeure de Mme Leclerc et auraient saisi le meurtrier avant l'arrivée de la police. Celle-ci a fait enquête la nuit dernière et ce matin. L'accusation contre Baillargeon ne sera vraisemblablement portée que mardi.

Un dollar seulement!

Le "Lexique de mécanique et d'ajustage", par M. Lucien Normandeau, ne se vend qu'un dollar. Nous l'avons annoncé à \$1.50, erreur très excusable quand on s'arrête à penser que ce "travail de bénédictin" à 255 pages est imprimé sur papier couché. Donc, le prix franco du "Lexique de la mécanique et de l'ajustage" est \$1.00 à la Librairie du "Devoir".

A l'Ecole technique

La construction des avions

Premiers cours le 12 janvier et cours réguliers de deux ans à dater de septembre

Le directeur de l'Ecole technique de Montréal, M. Hector Beaupré, annonce l'inauguration d'un cours de mécanique de l'avion aux initiés, le 12 janvier prochain, et un cours de deux années pour les élèves réguliers, qui commencera en septembre prochain.

Les cours des initiés comportera un examen pour une certaine catégorie, le 11 janvier. M. A.-C. Attenué, expert en moteurs Diesel, membre du comité des fabricants d'avion, qui a reçu la mission britannique à Montréal l'été dernier, et membre de la mission canadienne en Angleterre cet automne, donnera le cours qui débutera le 12 janvier, à raison d'un cours par semaine, le soir.

M. Beaupré, entouré de ses collaborateurs, MM. McLeish, Bastien et Derome, a exposé hier après-midi aux journalistes, les raisons et les avantages de ces cours de mécanique aérienne. C'est un "projet en l'air", dit-il. Les représentants des fabricants d'avions ont fait connaître à la direction de l'Ecole leur intention d'employer plusieurs centaines de jeunes gens dans l'industrie de l'avion, à la condition qu'ils soient préparés au travail qu'on veut leur confier. L'Ecole, sur l'avis et le conseil du secrétaire provincial, M. Paquette, et de son sous-ministre, M. Bruchési, a décidé d'organiser un double cours de construction d'avions.

Le cours des initiés s'adresse, comme l'expression le fait entendre, à ceux qui sont déjà familiarisés avec le métier. Il s'agit de véritables aptitudes et de leur développement, un témoignage de leurs capacités.

Les diplômés des Ecoles techniques (cours technique), les finissants de l'Ecole technique de Montréal, les diplômés de l'Ecole polytechnique et de l'Université McGill (Mechanical engineering), sont admis à suivre ce cours sans examen.

Quant aux mécaniciens-ajusteurs et aux ferblantiers ayant au moins trois ans de pratique, ils sont admis à ce cours. Ceux-ci cependant doivent se procurer un certificat de leurs patrons et le présenter lors de l'inscription. De plus, ils doivent subir un examen d'admission portant sur les matières suivantes: l'anglais, la lecture des plans, mathématiques (quatre règles simples, fractions décimales, rapports et proportions). Des honoraires d'entrée d'un dollar sont exigés pour défrayer les frais de cet examen.

Tous les candidats doivent être sujets britanniques et avoir au moins vingt ans. Lors de l'inscription, ils doivent présenter, en plus d'une attestation d'études ou d'un certificat d'expérience, selon le cas, leur extrait de baptême ou leur certificat de naturalisation. Les honoraires sont fixés à \$8.00 pour la série complète de quinze leçons.

La direction de l'Ecole technique adresse une invitation particulière à tous les diplômés du cours technique que cet enseignement intéresse. Elle s'adresse également aux techniciens de la Corporation de Québec afin de faire bénéficier de ce cours tous les membres de cette association.

On peut s'inscrire les 9 et 10 janvier à l'Ecole technique même, 209 rue Sherbrooke ouest, de 9 h. à midi, de 2 h. 30 à 4 h., et de 7 h. 30 à 9 h. L'examen d'admission pour les candidats non diplômés des institutions précitées est fixé au 11 janvier à 7 h. 30.

Mort du cardinal Kakowski

Varsovie, 31. (A.P.) — S. Em. le cardinal Kakowski, archevêque de Varsovie, est décédé hier d'une maladie de cœur qui a fait suite à une pneumonie. L'éminent prélat, qui était âgé de 76 ans, a été le premier évêque polonais élevé au cardinalat depuis que la Pologne a recouvré son indépendance. Lorsque les Allemands entrèrent à Varsovie en 1915 et qu'ils établirent un gouvernement provisoire en Pologne, le cardinal Kakowski fut un des trois membres du conseil de régence qu'ils constituèrent. Lorsque le gouvernement provisoire abandonna la tâche après l'effondrement de l'Allemagne en 1918, le cardinal Kakowski insista pour que le pouvoir fût confié à son grand ami, le maréchal Pilsudski, qui devait rendre à la Pologne son indépendance.

Le budget français adopté

Paris, 31. (A.P.) — Le Sénat a adopté, hier, le budget pour 1939 par un vote de 269 à 16. Il n'a apporté que de légères modifications au budget tel que présenté par la Chambre des députés. Le budget sera maintenant soumis à la Chambre basse pour révision de ces modifications.

Plus de \$100,000 de dommages causés par une conduite d'eau brisée

Des rues changées en rivières — Interruption prolongée du service d'eau — Travail magnifique de la police et des pompiers — Les incendies évités

Une conduite d'eau principale se brisa hier soir, Place Royale, avec le résultat qu'un véritable geyser jaillit du sol vers 8 h. 30 et inonda plusieurs pâtés de maisons situés dans le district financier en allant vers le port. Les dommages sont estimés à plus de \$100,000. L'eau ayant fait particulièrement du dégât dans les caves d'entresols, de vastes quantités de marchandises sont accumulées.

Ce bris de la conduite d'eau diminua la pression dans de nombreuses parties de la ville, et obligea les autorités à cesser l'approvisionnement dans plusieurs secteurs. Un nombre incalculable de plaintes venues par téléphone fut enregistré aux quartiers-généraux de la police, ainsi qu'aux bureaux des journaux du matin. L'interruption du service d'eau dura jusqu'à minuit.

Le danger d'explosion pouvant provenir des fournaises à différents endroits, a été considérablement réduit grâce à l'initiative de la police, qui appela autant que possible les propriétaires de ces établissements, de sorte que ces derniers pussent aider au besoin le travail des équipes de pompiers. Ces derniers travaillèrent sous les ordres du directeur Ouimet, qui avait fait prendre des mesures spéciales pour s'approvisionner d'eau en cas de conflagration. Les hommes avaient reçu ordre de ne pas tarder à éteindre le plus rapidement possible tout commencement d'incendie étant donné le peu de pression qui existait. Au moment où l'eau jaillit du sol, on entendit un bruit formidable ressemblant à celui que pourraient produire deux trains entrant en collision par exemple.

Un témoin qui habite non loin de l'endroit où l'eau surgit du sol, Place Royale, déclarait qu'il vit à un moment donné les pierres de la chaussée s'élever à plus de douze pieds dans les airs, soutenues par le puissant jet d'eau.

Des torrents d'eau ont envahi la rue des Commissaires lui donnant l'aspect d'une rivière s'étendant de la Place d'Youville à la Place Jacques-Cartier. L'eau atteignit à certains endroits un profondeur de cinq et même de six pieds. Une immense nappe d'eau couvrait l'angle des rues Saint-Pierre et Saint-Paul. Les pompiers aidèrent au transport de personnes isolées par l'inondation, ainsi qu'à l'évacuation de marchandises des caves des magasins.

Parité avec la flotte anglaise

(Suite de la 1ère page)

Un expert naval étranger a déclaré, après avoir pris connaissance de la déclaration allemande: "Avec l'aviation allemande et une multitude de ces petites choses, la flotte anglaise ne pourra plus jamais faire le blocus de l'Allemagne". Ces sous-marins allemands comporteraient quatre avantages appréciables: ils ne coûtent pas cher, ils peuvent être construits rapidement, ils manoeuvrent avec la rapidité de l'éclair et l'Allemagne peut en construire un grand nombre sans dépasser le tonnage de la flotte sous-marine anglaise.

Il faut dire, en effet, que la Grande-Bretagne possède environ 500 sous-marins d'un tonnage de 1,100 tonnes, des navires de 1,100 tonnes pour la plupart. Comme la Grande-Bretagne possédait en 1939 une flotte sous-marine de 90,000, le chancelier Hitler pourrait donc posséder 200 de ces minuscules sous-marins.

Contre-torpilleurs et navires d'escorte

Londres, 31. (C.P. Havas). — Le *Daily Telegraph* laisse entendre aujourd'hui que la Grande-Bretagne va pousser la construction de contre-torpilleurs et de navires d'escorte pour répondre à la menace que les récentes réclamations allemandes comportent pour la suprématie navale anglaise.

"Quelle amicale qu'ait pu être la réunion qui vient de se tenir à Berlin entre les autorités navales allemandes et la mission de l'Amirauté britannique qui a été envoyée pour discuter des nouvelles prétentions de l'Allemagne à l'expansion navale, on ne peut pas prétendre que les mesures projetées puissent être bien accueillies en ce pays."

"Les projets allemands semblent avoir été mis de l'avant à l'improvise, mais ils sont conformes au traité anglo-allemand du point de vue strictement juridique. Une augmentation du tonnage des croiseurs allemands, étant donnée la construction d'une flotte soviétique sur la Baltique, ne peut être considérée comme injustifiable."

"Il est à espérer que durant les prochains mois, les représentants de la marine anglaise vont convaincre l'Amirauté allemande qu'il y avait lieu de modifier leurs idées sur l'urgence de la situation. Sinon, il sera certainement nécessaire d'accélérer le programme anglais de construction de contre-torpilleurs et de navires d'escorte, ce qui augmentera encore le fardeau financier du réarmement."

"Comment le système économique nazi va pouvoir supporter cette charge du réarmement sur le troisième élément (la mer)? Voilà un problème des plus intéressants que l'avenir se chargera de résoudre."

Note de Washington à Tokio

La politique de la "porte ouverte" en Chine

Washington, 31. (A.P.) — Les Etats-Unis viennent de faire savoir au Japon qu'ils ne peuvent reconnaître "l'ordre nouveau" qui supplanterait la politique de la "porte ouverte" en Chine: l'ambassadeur Joseph Grew a remis ce matin au ministre des affaires étrangères japonais une note à cet effet. Le texte de la note des Etats-Unis n'a pas été divulgué, mais on croit savoir qu'elle exprime de façon définitive l'attitude des Etats-Unis sur la question des intérêts économiques en Chine et qu'elle est rédigée en un langage fort énergique. C'est la réponse à la note japonaise du 18 novembre, qui déclarait que les principes du passé ne s'appliquent plus à la situation actuelle en Chine et qu'il est survenu un ordre nouveau en Asie orientale.

L'offensive de Franco

Sur le centre du front de Catalogne — Le combat naval de Gibraltar

Hendaye, 31. (A.P.) — Le haut-commandement nationaliste fait porter aujourd'hui toute la puissance de son offensive sur le centre du front de Catalogne afin d'envelopper Artès et d'ouvrir un chemin vers la frontière française au nord. Sur les deux flancs, l'offensive nationaliste semble s'être ralentie, dans le voisinage des monts Llena au sud et dans le voisinage des monts Monsec au nord. Mais l'armée d'Aragon du général José Moscardó qui opère au centre s'avance contre Cubiles, qui n'est qu'à 7 milles au sud-ouest d'Artès, sur la grande route qui conduit de Lerida à Seo de Urgel et à la frontière franco-catalane.

Les dépêches nationalistes affirment que la colonne du général Moscardó, qui a enfoncé les lignes rouges à la tête de pont de Balaguer sur la Segre le 28 décembre, a avancé de quatre milles en direction nord-est et coupé la route Lerida-Seo de Urgel afin de prendre les fortifications rouges à revers. Cette colonne attaquerait donc Artès du sud après avoir pris Cubiles pendant que d'autres corps avanceraient de Camarasa vers l'ouest.

Maitres d'Artès, les nationalistes pourraient suivre la grande route qui traverse les Pyrénées pour atteindre Puigcerda à la frontière française et ainsi constituer l'une des principales sources de ravitaillement de l'Espagne rouge.

L'aile droite nationaliste, qui a avancé de 20 milles depuis le début de l'offensive le 23 décembre, a atteint Poble de Granadella et Bobera et se voit maintenant arrêtée par les monts Llena où les rouges ont établi leur seconde ligne de défense pour protéger la Basse-Catalogne. Ces positions sont pratiquement imprégnables, aussi s'attendent-ils que les nationalistes exécutent un mouvement de conversion pour attaquer la troisième ligne rouge Falset-Valls qui protège Taragona.

A l'aile gauche, les nationalistes semblent avoir réussi à déjouer la tactique des rouges d'exécuter des coups de main partant de leurs places fortifiées dans les Monsec; les nationalistes attaquent actuellement dans le secteur de Tremp.

Hendaye, 1. (A.P.) — Les rouges ont déclenché, dans le secteur du centre, une contre-attaque en direction de Sarroca, au sud de Lerida. Ils attendent de grands résultats de cette contre-offensive.



Directrice: Germaine BERNIER

Au seuil de l'an neuf

Mürger, l'auteur de la "Vie de Bohème", un jour de décembre, considérant d'un air soupçonneux le calendrier de l'année nouvelle que lui présentait le facteur, demanda: "Il est bon, votre calendrier?"

Et comme le facteur ne comprenait pas: "Je vous demande cela, parce que je n'ai pas été très content de celui de l'année dernière".

Combien d'entre nous pourraient en dire autant en cette fin d'année?

D'autre part, à moins d'avoir essuyé de très grandes épreuves, il ne faudrait pas voir toute l'année qui vient de s'écouler, grise et alourdie seulement de ses jours sombres, de ses déceptions, des essais sans réussite, des plaisirs attendus qui ne sont pas venus.

Tout de même, cette vieille année qui meurt ce soir, cette vieille année fatiguée, usée, finie, qui s'en va rejoindre le passé, cette année qu'il nous a été donné de vivre, à bien en ses jours bleus, ses surprises heureuses, ses craintes inutiles, parce que nous nous sommes alarmés trop vite pour des mauvais jours qui ne sont pas venus.

Essayons, en toute justice, de faire le bilan de cette année, qui a vu son dernier matin, le compte exact des bonheurs et des malheurs qu'elle nous a apportés, mais en nous demandant aussi comment et en quoi nous pouvons avoir attiré les uns et les autres.

Les joies qui nous sont venues étaient-elles bien méritées ou ne sont-elles dues qu'à la bonté, à l'affection, à l'indulgence de ceux qui nous aiment?

Avons-nous calculé notre part de responsabilités dans les mécomptes, les insuccès, les chagrins, les regrets, qui ont donné à certains jours, à quelques heures, un goût de cendre, un goût de pleurs?

Une chroniqueuse de modes disait, il y a quelques temps: Regardez un peu votre maison avec des yeux neufs, vous y trouverez, j'en suis sûre, maints perfectionnements à apporter qui accroîtront la joie de votre foyer.

C'est absolument vrai et parfois on se demande même comment il se fait que l'on n'ait pas pensé plus tôt à exécuter ces retouches qui donnent un plus de confort ou plus d'élégance dans une pièce ou dans l'autre.

Ne pouvons-nous pas employer la même méthode pour des choses plus précieuses encore et regarder avec des yeux neufs notre caractère, notre tenue intérieure, notre manière de traiter les autres, notre façon d'ignorer ou de refuser nos responsabilités, notre indifférence envers les questions et les problèmes sociaux, notre peu d'entrain à remplir au mieux notre vocation humaine et à faire de notre vie quelque chose qui compte?

Au début d'une nouvelle année, c'est le temps de regarder avec des yeux neufs. L'expérience des jours passés devrait nous y aider.

A quoi nous sert-il donc de vieillir, si nous ne sommes pas plus et mieux éclairés, si nous ne sommes pas plus compréhensives, si nous ne sommes pas meilleures?

Le temps défait ou défait bien des choses, mais il en construit et en embellit beaucoup d'autres, il s'agit de travailler avec lui: il n'est pas toujours un ennemi.

Je vous souhaite donc, chères lectrices, pour cette année qui vient, ce qui vous aidera, ce qui vous éclairera le mieux, ce qui vous enrichira, matériellement si possible, mais surtout moralement, avec la paix et le contentement du cœur. Je vous souhaite encore ce qu'il faut de douceur à vos rêves, de chaleur à vos tendresses, de clarté à vos chemins... Que celles qui sont heureuses gardent leur bonheur... mais je souhaite surtout à celles qui sont tristes de retrouver l'espoir et la joie.

Chères amies du Devoir, que je ne connais pas toutes, mais que m'écritvz si gentiment et qui suivent la Page Féminine avec tant de sympathique intérêt et une fidélité vraiment touchante, je vous prie d'accepter, avec mes bons souhaits, mon meilleur et plus affectueux merci.

Bonne Année!

PRISCA

La leçon des fleurs

Chaque saison a ses fleurs, l'hiver lui-même. Et ces dernières surpassent encore la fameuse rose d'automne du poète, qui n'était qu'exquise. Roses de Noël, perce-neige, primevères, elles sont héroïques. Il faut aimer les fleurs, seuls les coeurs durs les dédaignent. Ils n'ont point le temps de les admirer ou de les cueillir — eux qui auraient beaucoup à apprendre d'elles! Leurs formes, leurs couleurs, leur parfum, leurs senteurs, leurs charmes, leurs grâces, leurs beautés, leurs noblesses, leurs humilités, leurs galbes et toutes les nuances. Aussi faut-il plus que du goût pour fonder leurs harmonies sans dissonance, pour composer un bouquet parfait. C'est un art dans lequel les Japonais excellent, un art strict, qui commande jusqu'au choix du vase où trônera le bouquet.

Chaque saison a ses fleurs, l'hiver lui-même. Et ces dernières surpassent encore la fameuse rose d'automne du poète, qui n'était qu'exquise. Roses de Noël, perce-neige, primevères, elles sont héroïques. Il faut aimer les fleurs, seuls les coeurs durs les dédaignent. Ils n'ont point le temps de les admirer ou de les cueillir — eux qui auraient beaucoup à apprendre d'elles! Leurs formes, leurs couleurs, leur parfum, leurs senteurs, leurs charmes, leurs grâces, leurs beautés, leurs noblesses, leurs humilités, leurs galbes et toutes les nuances. Aussi faut-il plus que du goût pour fonder leurs harmonies sans dissonance, pour composer un bouquet parfait. C'est un art dans lequel les Japonais excellent, un art strict, qui commande jusqu'au choix du vase où trônera le bouquet.

Chaque saison a ses fleurs, l'hiver lui-même. Et ces dernières surpassent encore la fameuse rose d'automne du poète, qui n'était qu'exquise. Roses de Noël, perce-neige, primevères, elles sont héroïques. Il faut aimer les fleurs, seuls les coeurs durs les dédaignent. Ils n'ont point le temps de les admirer ou de les cueillir — eux qui auraient beaucoup à apprendre d'elles! Leurs formes, leurs couleurs, leur parfum, leurs senteurs, leurs charmes, leurs grâces, leurs beautés, leurs noblesses, leurs humilités, leurs galbes et toutes les nuances. Aussi faut-il plus que du goût pour fonder leurs harmonies sans dissonance, pour composer un bouquet parfait. C'est un art dans lequel les Japonais excellent, un art strict, qui commande jusqu'au choix du vase où trônera le bouquet.

Chaque saison a ses fleurs, l'hiver lui-même. Et ces dernières surpassent encore la fameuse rose d'automne du poète, qui n'était qu'exquise. Roses de Noël, perce-neige, primevères, elles sont héroïques. Il faut aimer les fleurs, seuls les coeurs durs les dédaignent. Ils n'ont point le temps de les admirer ou de les cueillir — eux qui auraient beaucoup à apprendre d'elles! Leurs formes, leurs couleurs, leur parfum, leurs senteurs, leurs charmes, leurs grâces, leurs beautés, leurs noblesses, leurs humilités, leurs galbes et toutes les nuances. Aussi faut-il plus que du goût pour fonder leurs harmonies sans dissonance, pour composer un bouquet parfait. C'est un art dans lequel les Japonais excellent, un art strict, qui commande jusqu'au choix du vase où trônera le bouquet.

...alors tu seras un homme, mon fils

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties,
Sans un geste et sans un soupir;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gâteaux pour exciter les sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot;

Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi;

Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur;
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître;
Penser sans n'être qu'un penseur;

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage,
Sans jamais être moral ni pédant;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres la perdront;

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire
Tu seras un homme, mon fils.

R. KIPLING (Trad. André Maurois).

d'autres, admirer des tableaux et des oeuvres d'art, ou ailleurs encore croquer des pâtisseries.

Mais les fleurs ne parlent pas qu'à nos sens. Elles ont aussi une voix pour notre âme. Dans leur beauté fragile, qu'un souffle court, ou effeuille, dans leur éclat éphémère, que fane un soleil trop dur, elles apparaissent comme le symbole de la grâce, de la délicatesse et de la distinction.

Elles sont le plus haut moment de ce qui passe. Ne dit-on pas, en parlant des enfants: "la fleur de l'innocence", et d'une jeune fille dans son plein développement "une beauté dans sa fleur"?

Elles sont ce qu'il y a de meilleur.

Ainsi le déclare La Fontaine: *Lois d'épouser une matrone, On n'en doit prendre que sa fleur.* Nos cuisinières le savent bien, qui recherchent "la fleur de la farine", et les conducteurs d'hommes ne l'ignorent pas qui font appel à "la fleur" d'une troupe ou d'une assemblée, c'est-à-dire à l'élite.

Les fleurs sont l'image même de l'amabilité. Leur parfum est un incessant don de soi — et ce don va jusqu'au sacrifice quand nous les cueillons pour l'ornement de nos intérieurs. Arrachées aux corbeilles d'un parterre, elles s'efforcent de conserver leur exubérance et elles nous embaument de leur mort. Sur la plante meurtrie, à l'endroit même où nous avons coupé la fleur, bientôt une autre fleur repousse. Si les hommes comprenaient la haute leçon que les fleurs nous donnent si simplement, ils sauraient, eux aussi, faire sortir de leurs blessures cicatrisées l'incomparable floraison du pardon et de l'amour.

Pierre LESCINET

(Le Noël)

Archiconfrérie N.-Dame-des-Malades

CENTRE NATIONAL

"Donner au Christ toutes nos souffrances"...

Chers malades, La fête de Noël est passée et nous en conservons dans nos coeurs la plus grande douceur, du fait que plusieurs d'entre vous ont eu la délicatesse de nous adresser leurs vœux du Nouvel An.

Merci affectueux et fraternel pour vos pensées si finement exprimées, qui nous sont arrivées de tous les coins du Canada et des Etats-Unis. Grand merci aussi pour vos ferventes prières que vous vou-

lez bien m'offrir en union avec vos douleurs. Je les présente toutes au Divin Maître. Demain, sur la patène, à ma messe pour vous tous, toutes vos prières et vos souffrances ne feront plus qu'une belle gerbe agréable, j'en suis sûr, au Seigneur.

Vers chacun d'entre vous nous voudrions aller pour dire la consolation et l'encouragement que nous y avons trouvés.

Que 1939 soit pour tous les frères et les soeurs de la souffrance, membres ou amis de l'archiconfrérie Notre-Dame des Malades, une année remplie de douceur et d'harmonie parfaite avec le coeur de Notre-Dame des Malades.

Nous vous remercions très sincèrement de la fidélité que vous maintenez à cette oeuvre des malades, définitivement approuvée au Canada, par le Pape Pie XI. Merci encore à vos parents, vos proches et amis, dont le principal but est de donner à vos âmes le mérite de les soulager et de les soutenir.

Ensemble donc, chers malades, tous et toutes, la main dans la main, parcourons cette nouvelle année, nous entraïdant mutuellement à porter nos croix. "Le plus d'union et le plus d'amour pour semer autour de nous de la vraie joie."

Suivez bien, si vous le voulez, les causeries radiophoniques aux malades, la retraite qui vous sera donnée aussi par radio, au début du Carême; ces exercices remplaceront, avec l'article des journaux chaque semaine, les "Suggestions aux Malades".

Chers amis, un devoir incombe à chacun d'entre nous. Avec nos souhaits, nous devons des prières à nos parents et amis; nous en devons surtout à nos chers disparus. Quelle belle pensée ce serait que de faire dire pour eux tous, une messe au début de l'année. Pensez-y bien, et dites-le-moi. Merci. Union de prières et de souffrances.

Bien vôtre en Notre-Dame-des-Malades,

Zoël FRECHETTE, ptre,

Sherbrooke, P.Q.

PETIT CARNET

FIANÇAILLES

M. et Mme Albert Deschamps annoncent les fiançailles de leur fille, Marguerite, avec M. Paul Dubuc, fils de M. et de Mme J. Arthur Dubuc.

Le jour de l'an de la Reine Hortense

Le jour de l'an (1813), comme à l'ordinaire, la reine Hortense alla de bonne heure, avec ses enfants et sa maison d'honneur, souhaiter la bonne année à l'empereur et à l'impératrice Marie-Louise. A neuf heures du matin, elle devait être rendue aux Tuileries en grand habit de cour, pour voir l'impératrice, puis l'empereur, avant qu'ils reçussent tout le monde; telle était l'étiquette. Elle assistait ensuite à la messe qu'on disait à midi. Puis elle revenait chez elle (rue Cerutti, aujourd'hui rue Laffitte, no 17) recevoir toute sa maison, changer de costume, quitter ses diamants, sa robe de cour, pour aller avec ses enfants souhaiter à la bonne année à l'impératrice Joséphine, sa mère, à la Malmaison.

Ces six heures qu'il fallait faire vite pour aller et revenir lui laissaient peu le temps de respirer. Au retour, la reine se faisait recueillir pour aller au dîner de famille qui avait lieu à six heures chez l'empereur; aussi s'habillait-elle en cinq minutes.

Son valet de chambre-coiffeur se désolait toujours de n'avoir pas suffisamment de temps pour déployer ses talents. Pendant le peu d'instants qu'elle donnait à sa coiffure, la reine ne disait que ces mots: "C'est bien comme cela. Vite, vite, dépêchez-vous!"

Et comme ses cheveux, d'un beau blond cendré, étaient d'une longueur extraordinaire, puisque lorsqu'elle était debout ils arrivaient presque jusqu'à terre, le temps de les peigner, de les natter, en prenait déjà assez long; surtout quand ses enfants venaient assister à la toilette et s'amusait à passer sous les cheveux de leur mère, entre la chaise sur laquelle elle était assise et le coiffeur qui, à cause de la longueur des cheveux, se tenait de loin à les démailloter, formant ainsi un berceau sous lequel les enfants passaient et repassaient en courant l'un après l'autre.

Le pauvre coiffeur, désolé, sautait à grosses gouttes et n'osait se plaindre; mais, lorsque la reine était partie, avec une quinzaine posée tant bien que mal, il laissait éclater tout son désespoir: "Je perds ma réputation, dis-je; il est impossible de faire quelque chose de bien sur la tête de la reine! Elle n'en donne pas le temps!" Et puis, du plus grand sérieux du monde, il ajoutait: "Qu'est-ce que l'empereur va

penser, va dire de moi?... que je suis un malotru, que je ne sais pas coiffer!"

Dans toutes les classes, alors, les regards étaient tournés vers l'empereur, comme vers l'astre dont les destinées de chacun dépendaient. Même dans les plus petites choses, c'était l'opinion de l'empereur qu'on ambitionnait, qu'on redoutait. Charbonnier était donc exécuté. Instruite du chagrin de son valet de chambre, la reine riait et lui disait quelquefois:

— Charbonnier, puisque vous coiffez toutes les jolies dames de Paris, vous pouvez conserver votre réputation, en faisant sur leurs têtes

de chose, discrètement, sans oser, mais cependant de façon à ce que je comprenne. Pour quelques esprits de travers, quelques femmes prétentieuses, c'est l'effet du tempérament. Vous entendez: la fille du Nord, la pays du rêve, les brunes nées avec les éthers flottants qui courent dedans, le roi de Thulé, le roi des Aulnes!... Pour d'autres, c'est de la nostalgie. Songez donc, une enfant de cinq ans qui fut arrachée de sa patrie! Elle l'a revue, cette terre chérie; alors, le cri de la nature!... D'autres, plus sensés, pensent qu'elle s'afflige parce qu'elle n'a pas encore d'espérances maternelles. Enfin, Dieu merci, jusqu'à cette heure personne, — je le crois, du moins, — n'a encore supposé que je la rends malheureuse, que je suis un mauvais mari...

— Raoul! s'écria le vaillant.

— Cela viendra, mon bon docteur, vous verrez.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Fournier, directeur-gérant.

Puisse l'année 1939 être pour tous une année de bonne santé, de prospérité et de bonheur

Jour de l'An 1939

MAGASIN FERME LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

FOURRURE

J. F. REID vous fait bénéficier immédiatement des prix de janvier pour que vous ayez le plaisir de porter un manteau de fourrure au jour de l'an.

Aubaines encore jamais vues à Montréal

— MANTEAUX —

MOUTON DE PERSE		CHAT SAUVAGE	
1er groupe:		1er groupe:	
"A" Rég. \$220. pour.....	\$175.	"A" Rég. \$215. pour.....	\$150.
"B" Rég. \$215. pour.....	\$225.	"B" Rég. \$265. pour.....	\$185.
2e groupe:		2e groupe:	
"A" Rég. \$325. pour.....	\$265.	"A" Rég. \$325. pour.....	\$245.
"B" Rég. \$425. pour.....	\$345.	"B" Rég. \$375. pour.....	\$285.
HUDSON-SEAL		SEAL FRANÇAIS	
1er groupe:		1er groupe:	
"A" Rég. \$195. pour.....	\$145.	"A" Rég. \$85. pour.....	\$65.
"B" Rég. \$235. pour.....	\$190.	"B" Rég. \$115. pour.....	\$85.
2e groupe:		2e groupe:	
"A" Rég. \$295. pour.....	\$225.	"A" Rég. \$135. pour.....	\$105.
"B" Rég. \$345. pour.....	\$265.	"B" Rég. \$155. pour.....	\$125.

RENARDS ARGENTES

Choisissez pendant le temps d'abondance des peaux et profitez de ces bas prix!

RENARDS ARGENTES	MANCHONS DE RENARD
DEPUIS \$25. SIMPLE	NOUVEAUX \$17.50 CHAQUE
LA PAIRE	\$47.50 CHAQUE

Sur présentation de cette annonce nous remettrons le prix du passage de tous nos clients résidents dans un rayon de 50 milles de Montréal, avec tout achat de \$65.00 ou plus.

J.F. REID

1473 rue AMHERST
CH. 3181

Aussi manteaux de toutes sortes non énumérés dans cette annonce, vendus à des prix de sacrifice aussi bas que \$35.00.

penser, va dire de moi?... que je suis un malotru, que je ne sais pas coiffer!"

Dans toutes les classes, alors, les regards étaient tournés vers l'empereur, comme vers l'astre dont les destinées de chacun dépendaient. Même dans les plus petites choses, c'était l'opinion de l'empereur qu'on ambitionnait, qu'on redoutait. Charbonnier était donc exécuté. Instruite du chagrin de son valet de chambre, la reine riait et lui disait quelquefois:

— Charbonnier, puisque vous coiffez toutes les jolies dames de Paris, vous pouvez conserver votre réputation, en faisant sur leurs têtes

de chose, discrètement, sans oser, mais cependant de façon à ce que je comprenne. Pour quelques esprits de travers, quelques femmes prétentieuses, c'est l'effet du tempérament. Vous entendez: la fille du Nord, la pays du rêve, les brunes nées avec les éthers flottants qui courent dedans, le roi de Thulé, le roi des Aulnes!... Pour d'autres, c'est de la nostalgie. Songez donc, une enfant de cinq ans qui fut arrachée de sa patrie! Elle l'a revue, cette terre chérie; alors, le cri de la nature!... D'autres, plus sensés, pensent qu'elle s'afflige parce qu'elle n'a pas encore d'espérances maternelles. Enfin, Dieu merci, jusqu'à cette heure personne, — je le crois, du moins, — n'a encore supposé que je la rends malheureuse, que je suis un mauvais mari...

— Raoul! s'écria le vaillant.

— Cela viendra, mon bon docteur, vous verrez.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Fournier, directeur-gérant.

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Fournier, directeur-gérant.

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire — Georges Fournier, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir"

L'IRIS BLEU

par Marthe Lachèse

23.

(Suite)

— Bien sûr, je suis loin de vouloir vous river ici comme un esclave. Allez à Paris, je sais que ceux qui y ont vécu l'aiment, pour la plupart, d'un amour incurable. Mais que ce soit par échappées, fréquentes si vous voulez, et quelquefois même prolongées, pourvu que vous gardiez ici le vrai foyer. Dans ces conditions, je suis sûr qu'avec sa bonté, la vue du bien qu'elle sèmera autour d'elle, et d'autre part, ses habitudes studieuses, si, d'éléphant cavalier sans rien de plus vous venez changer en sérieux gouvernant de votre petit royaume, Mme la

comtesse ne s'en plaindra pas.

— Je vous en prie, dit Raoul, quand il s'agit de ma femme, ne saluez pas si bas. Vous m'avez embrassé, grondé, fait sauter depuis que je suis en culotte. Maintenant qu'elle est devenue la moitié de moi-même, traitez-la en ami.

— Alors, comment dois-je m'exprimer? demanda le vieillard dont un large sourire épanouissait la bonne figure.

— Dites: "Votre femme". Je vous accorde tout au plus: "Madame de Boisvilliers". Si elle était présente, elle vous donnerait le même avis. Vous savez combien elle est simple...

"Quant à vos bons conseils, mon cher docteur, ils précèdent un converti. Pendant que je grattais du papier dans une banque, parce qu'il le fallait, je rêvais souvent de la terre natale. J'aurais voulu y posséder une petite maison, un chien de chasse, et de quoi vivre en paix. Mes désirs, comme vous le voyez, n'étaient ni ambitieux ni très relevés. Les hautes et graves considérations sur lesquelles vous appuyez vos arguments ne venaient même pas à ma pensée. Du moins je vous donne la preuve que l'idée de séjourner à Saint-Jean de la Motte m'a toujours offert un très vif attrait. La transformation de la mesure et du reste n'est pas faite pour le diminuer. Quant aux suites morales de ma résidence à Boisvilliers, je les admettrai, je dirai plus, je les constate déjà.

"Seulement, mon cher bon ami, vous oubliez que, sur cette Terre promise, s'est dressée une épave dont je sens moi-même la pointe, car la chose m'afflige extrêmement; mais dont, surtout, ma pauvre Wilhelmine est tellement dé-

chirée, que je n'aurai jamais le courage ou plutôt la cruauté de la faire vivre en face de cette douleur. Ai-je besoin de vous en apprendre le sujet? Non, n'est-ce pas, vous me comprenez.

— Hélas! soupira le vieillard.

— Mais ce que moi seul je puis voir, c'est l'intensité du chagrin qui dévore cette innocente. Au moment de notre mariage, j'ai dû, par délicatesse, lui avouer que ma tante nous regardait un peu noir. Elle s'en est peignée un instant, mais elle croyait à une légère humeur qui s'évanouirait pour toujours sous quelques paroles et un baiser.

"Elle est arrivée ici touchante de confiance et de bons desirs. J'étais moins tranquille. J'avais dans l'esprit la lettre pénible que ma tante m'avait écrite pour clore le débat. J'avais reçu la vôtre, cher bon ami, je savais le résultat de cette démarche que je n'avais voulu demander qu'à vous. Je ne voyais pas l'horizon de Saint-Jean uniquement rose. Je m'attendais à y rencontrer quelques nuages, peut-être même un petit orage, en passant, entre

ma tante et moi. Mais jamais je n'aurais supposé que cette femme, cette soeur de mon père, à laquelle je reste seul des siens, se retrancherait derrière un mur de glace que rien ne pourrait ni fondre ni briser. Je la savais autoritaire, susceptible, capable de tomber d'une légitime fierté dans un orgueil sans frein. Mais, enfin, je lui donnais de la justesse d'esprit et, surtout, je lui croyais un coeur... Si vous saviez comment elle a reçu notre visite d'arrivée! Quelles allusions blessantes elle s'est permises presque à chaque mot! Pendant tout le reste de la journée Wilhelmine n'a fait que fondre en larmes.

— Depuis vous n'êtes pas retournés chez elle?

— Si, une fois. Nous ne l'avons pas rencontrée. Cette seconde visite ne nous est pas encore rendue. Mme de Vauliers attend sans doute la veille du jour où nous repartirons pour Paris. Vous le voyez, elle a érigé en système cette situation de la première heure. Nous sommes et resterons pour elle des étrangers. Elle s'y prend de toutes les manières pour nous le bien faire com-

La situation économique du Canada, en 1938

Dans la revue qu'il en fait, sir Edward Beatty déclare qu'il y a lieu d'être optimiste, mais que de nombreuses réformes sont nécessaires afin de faire cesser le gaspillage dans les dépenses publiques — Ralentissement du mouvement des marchandises, par voie ferrée — Le président du "Pacifique Canadien" favorise une politique d'immigration "raisonnable et efficace"

Peut-être un jour viendra-t-il où l'année qui vient de se terminer sera considérée comme ayant eu une grande signification historique. Ce fut très certainement une année à marquer dans l'histoire. Nous ignorons encore si 1938 a été le point tournant qui aura vu les relations internationales s'engager dans une ère nouvelle de compréhension et de paix économique, et nous n'avons pas davantage de preuve concluante permettant de penser que les événements étonnants de ces récentes semaines ne font que marquer un moment d'arrêt dans la marche vers un autre conflit universel. Nous savons seulement que le monde vient de traverser une série de grandes crises et que rien n'indique encore que nous en ayons vu la fin.

Les débuts encourageants de 1938

Cela étant, il ne faut pas du tout s'étonner que, comme les autres nations, le Canada soit resté fort en deca de la reprise industrielle et commerciale qui s'annonçait assez bien il y a douze mois. L'année 1937 avait été encourageante à plus d'un point de vue. L'emploi de la main-d'œuvre, la production et le commerce d'exportation avaient fait des progrès rassurants, et l'on avait tout lieu de penser que le rythme de l'amélioration économique s'accélérait, dans des limites raisonnables, au cours de 1938. On voyait aussi un facteur favorable de plus dans le fait que la précipitation était beaucoup meilleure dans l'Ouest, ce qui devait avoir pour conséquence de donner des récoltes de céréales beaucoup plus abondantes que durant plusieurs années précédentes.

Ainsi, à plusieurs points de vue, l'année s'ouvrait dans une atmosphère d'optimisme que, vu les circonstances ultérieures, nous ne pouvons pas dire que nous n'ayons pas eu à regretter. L'incertitude quant à l'avenir et le sentiment assez général d'insécurité ont sans aucun doute constitué les principales entraves aux affaires en Amérique du Nord, et lorsqu'il faut ajouter à cela nos propres problèmes économiques intérieurs — vers la solution desquels nous faisons peu ou point de progrès — le vrai sujet d'émervissement est que nous nous soyons tirés aussi bien que nous l'avons fait.

Nos récoltes

Pour qu'on ne me croie pas tout à fait pessimiste, je tiens à dire dès à présent que, compte tenu de toutes les circonstances, le Canada s'est bien tiré d'affaire — mieux, bien sûr, que la plupart des autres pays — et je crois que, par rapport aux autres peuples, nous avons, nous autres Canadiens, beaucoup à nous féliciter. Nos excellentes récoltes de l'année finissante auraient beaucoup contribué à restaurer nos régions de l'Ouest appauvries par la sécheresse, si les cours sur les céréales ne s'étaient pas maintenus à des niveaux anormalement bas. Le gouvernement fédéral s'est vu forcé de garantir un prix minimum de 80 sous le boisseau, f. o. b. à Fort William, pour parer un geste identique annoncé à l'étranger. Même alors, les cultivateurs de l'Ouest ont en fait obtenu des prix inadmissiblement bas.

Notre industrie

Notre extrêmement importante industrie minière a marqué des progrès d'ordre constructif, et l'agriculture continue d'améliorer ses procédés, tandis que les industriels sous le coup de la nécessité ou des circonstances, élargissent leurs efforts — le tout étant de nature à préparer la nation à occuper une place plus grande dans le commerce du monde lorsque les échanges internationaux seront revenus à leur volume normal.

L'activité ferroviaire

A généralement parler, on peut se faire une idée assez exacte de ce qui s'est passé l'année dernière en examinant un état de l'activité ferroviaire. On se rend compte de la tendance en constatant d'après les chiffres de l'Office national de la statistique que le nombre des chargements se totalisait à 2,178,146

wagons au 25 novembre, soit une diminution de 176,041 wagons ou de 7.5 pour 100 par rapport à 1937; tandis que, pour la même période, on ne recevait des réseaux communi- qués que 951,210 wagons, soit 206,628 wagons ou 21.9 pour 100 de moins. Ces chiffres révèlent un ralentissement très caractéristique du mouvement des marchandises par voie ferrée dans le pays, et ils sont d'autant plus remarquables qu'il importe de se rappeler que l'augmentation des récoltes de céréales de l'Ouest a provoqué le chargement de 305,421 wagons de céréales, en augmentation de 70,326 sur l'année précédente. Il n'y a eu d'augmentation des chargements que dans deux catégories, à savoir dans le bois à pâte et dans les minerais, pendant l'année à l'étude. Dans le premier cas, l'augmentation est de 5,032 wagons et, dans le second, de 17,271, et l'on voit là la révélation du progrès continu qui se manifeste dans ces industries. On constate que les chargements de charbon comptent 37,512 wagons de moins, et qu'il y a aussi des reculs notables dans la pâte et les papiers (40,034); le bois (25,630); le détail (25,990); la marchandise par quantités de moins qu'un wagon à la fois (23,559), tandis que les chargements classés "divers" sont en recul de 80,643 wagons. J'ai l'idée que c'est là une image assez fidèle de l'état général des affaires dans le pays au cours de l'année écoulée; à coup sûr, cela reflète le mouvement des affaires dans la plupart des effets et denrées, et cela dans à peu près toutes les parties du pays.

De l'ordre, dans notre maison

Nous, du Canada, nous dépendons nécessairement de l'économie de l'Europe et des États-Unis, mais nous ne pouvons guère y faire sentir notre influence. Nos affaires intérieures subissent toujours le contre-coup des situations existant dans les pays avec lesquels nous avons étroites relations d'affaires.

Mais nous pouvons très certainement faire beaucoup pour mettre de l'ordre dans notre propre maison et pour jeter les bases d'une reprise assez large et assez solide pour être durable et pour que toutes les classes de notre population ressentent dans leur vie économique. Au cours des récentes années, nous avons été témoins de tentatives éparpillées visant à décancher des "booms", et ces efforts n'ont pas porté bien loin. Voire, j'ai bien l'idée qu'ils ont été plutôt nuisibles, et je suis persuadé qu'aucun effort de cette sorte ne parviendra à porter les affaires du pays à un niveau soutenu de prospérité générale, tant que nous n'aurons pas d'abord entrepris de résoudre nos problèmes nationaux les plus pressants et que nous n'aurons pas fait retour à des saines principes en matière publique.

Le gaspillage

Le gaspillage dans les dépenses publiques n'est pas moins funeste qu'en matière privée. Nous oublions trop aisément que pour tout achat que nous faisons, nous payons un impôt, et un joli montant, pour la part qui revient à ce gouvernement ou à ce gouvernement-là. Même nos achats exempts d'impôts directs portent le poids des impôts qui pèsent sur le coût de l'outillage et de la main-d'œuvre de tout ce qui sert à la production de ce que nous consommons. La fiscalité en notre pays est en réalité à un point où le pouvoir d'achat de la collectivité en souffre gravement et où la puissance productive de la nation entière est paralysée. J'oserai dire que si l'on pouvait remettre en circulation dans les voies ordinaires du commerce la moitié seulement de l'argent arraché chaque année au contribuable pour les fins de gaspillage public, nous entendrions très peu parler de chômage, et encore moins de la dureté des temps. Il est naturellement très facile pour la plupart d'entre nous de blâmer les hommes publics de cet état de choses, et notre premier mouvement est d'en tenir responsables les gouvernements et leurs dirigeants, alors que, si l'on envi-

sage la chose froidement, c'est nous-mêmes qu'il faudrait blâmer. En notre pays démocratique, il convient que les gouvernements donnent aux gouvernés ce que ceux-ci réclament, et le gaspillage dans les dépenses publiques continue parce que ceux qui en profitent parlent plus fort que ceux qui s'y opposent ou que la chose laisse indifférents. Ni les hommes d'Etat ni les politiciens n'aiment à mettre sur pied des budgets en déséquilibre, et s'ils se sentaient soutenus par des éléments actifs et solides, ils auraient plus de facilité à réduire les impôts de manière à soulager les affaires. Cela, presque tout le monde au Canada le sait. Sans aucun doute, le nombre de ceux qui sentent que cela est vrai est assez élevé pour avoir une influence profonde sur la conduite des affaires publiques, s'ils voulaient parler dans ce sens et agir sur l'opinion dans les régions du pays où ils habitent ou où ils circulent.

Il faut des réformes

En tant que nation, nous gaspillons de l'argent dans la gestion de nos moyens de transport, nous gaspillons de l'argent dans des expériences tentées par le gouvernement dans le domaine des affaires, et nous gaspillons de l'argent dans les services publics par des dépenses excessives. Tant que nous n'aurons pas pris des mesures de réforme dans ces domaines, nous resterons loin de pouvoir restaurer les affaires au Canada sur une saine base de prospérité, et la perspective d'avenir ne sera pas des meilleures pour la génération montante des jeunes Canadiens, qui ont le droit de compter sur un standard de vie convenable.

Améliorations apportées au Pacifique Canadien

En dépit d'une baisse importante de leurs revenus, les chemins de fer du Canada n'ont pas cessé, au cours de l'année finissante, de fournir un service efficace au public. A ce point de vue, le *Pacifique Canadien* peut se permettre de constater avec satisfaction les résultats obtenus. Nous avons ajouté à notre force de traction trente-cinq locomotives du plus récent modèle, y compris dix du type "Selkirk" conçu dans le but particulier de servir à la traction de charges très lourdes dans les montagnes Rocheuses. Nous avons aussi ajouté à notre outillage 2,800 wagons de marchandises de différents types, les quels remplaceront le matériel roulant usé ou défectueux, ce qui permettra de transporter les marchandises avec soin et promptitude. La Compagnie a donné une extension considérable à ses services d'expédition et de livraison de marchandises à domicile.

Depuis que ces services ont été inaugurés, ils ont joui d'une popularité croissante et, utilisés conjointement avec des trains rapides, ils ont effectivement accéléré le mouvement des marchandises. La Compagnie a aussi inauguré un service de fret sur les Grands Lacs, entre Port-McNeill, Milwaukee et Chicago, tandis que les vapeurs *Keewatin* et *Assiniboia*, affectés au service des passagers entre Port-McNeill et Fort William, ont été complètement réaménagés et modernisés pour les mettre en état de suffire à la popularité croissante de cet excellent voyage d'agrément. Sur l'Atlantique, l'Empress of Britain a aussi subi une remise au point; les quartiers des passagers ont été grandement améliorés, et l'on a augmenté de moitié l'espace consacré, pour la cargaison, aux frigorifiques. Notre réseau d'hôtels a subi des améliorations du point de vue des chambres, ainsi qu'à plusieurs autres points de vue importants, notamment la climatisation des salles publiques du *Royal York* et du *Château Frontenac*, et un réaménagement très complet du *Royal Alexandra* à Winnipeg. Un programme très poussé de modernisation du réseau télégraphique de la Compagnie a considérablement augmenté les moyens dont ce réseau dispose pour faire face à la demande du public, tant pour les affaires en général que comme auxiliaire des services d'émissions radiophoniques du pays. En ce qui touche à notre ligne de conduite qui veut que nous maintenions notre priorité au point le plus élevé possible de l'efficacité, nous avons fait de nouveaux progrès dans la voie de la climatisation de nos wagons-voyageurs, et nous avons ajouté des wagons neufs et modernes à plusieurs de nos trains ordinaires.

Tout cela, nous l'avons accompli nonobstant le déclin des affaires et la baisse des recettes, et l'on doit voir l'indice que le *Pacifique Canadien* a fait en l'avenir économique du pays, et aussi que la Compagnie est résolue à entretenir ses services au niveau ascendant des besoins de la nation.

Optimisme

Nous vivons en un temps où l'on hésite volontiers à faire quelque pronostic précis, et il est particulièrement difficile de prédire ce que les prochains douze mois nous apporteront. Ainsi que je l'ai souvent dit, je suis décidément optimiste quant au Canada, si l'on regarde les choses de haut, et il ne faudrait rien interpréter de ce que j'ai pu dire plus haut comme signifiant que je ne crois pas en un avenir meilleur. Si l'on supprimait ou si seulement on améliorerait sensiblement les conditions désavantageuses dont j'ai parlé, on ne saurait alors mettre en doute la persistance de notre progrès économique. A prendre les choses telles qu'elles sont, il y a tant d'éléments favorables au Canada que l'on peut avoir la possibilité d'une amélioration en 1939 par rapport aux douze mois écoulés. Que nous dilapitions nos ressources et que nous gaspillions les fruits de notre travail, le pays peut quand même continuer de nous fournir la subsistance et il continuera probablement de marquer quelque progrès, bien qu'à un degré beaucoup moindre que celui auquel nous aurions le droit de prétendre si notre économie était en bon ordre.

La visite des Souverains

Deux faits transcendants, dont on n'apprécie pas encore toute l'importance, marqueront l'année qui commence. La visite projetée de Leurs Majestés le roi et la reine fera époque. Outre la haute signification politique qui s'y rattache, cet événement concentrera sur le Canada une large part de l'attention de l'Empire, et particulièrement de la Grande-Bretagne, et il se peut qu'il en résulte un intérêt accru à l'étranger pour les produits canadiens ainsi qu'un flot accru de capitaux et d'immigration vers notre pays, toutes choses qui seraient très souhaitables.

Pour une immigration raisonnable

Je n'hésite pas à exprimer mon opinion que cette dernière chose serait probablement la plus importante à présent, et j'estime que parmi les besoins économiques les plus immédiats du pays, il conviendrait de placer une politique d'immigration raisonnable et efficace.

Les nouveaux accords douaniers

Un autre facteur qui aura son importance dans l'avenir, c'est les nouveaux accords douaniers avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. Nous ignorons encore quels en seront les résultats, mais on a le profond espoir qu'ils stimuleront les échanges et qu'ils provoqueront une plus étroite collaboration entre les hommes d'affaires des trois parties en cause. L'élévation excessive des barrières douanières dans le monde a trop longtemps étouffé le commerce international, et l'on pourrait attendre beaucoup de bien pour le rétablissement des affaires et de la confiance internationale d'un geste tendant à rationaliser les accords de commerce.

Evaluation des récoltes canadiennes en 1938

Ottawa, 30 — La première évaluation officielle de la valeur brute des principales récoltes des champs cultivés au Canada en 1938 est de \$27,419,000, soit \$30,968,000 ou 6 points de moins que la valeur estimée de la production de 1937, et de \$84,981,400 de moins que celle de 1936. La valeur de la récolte de 1936 a été la plus élevée qu'on ait enregistrée depuis 1930, alors qu'elle avait atteint \$662,040,000. Les faibles rendements obtenus en 1937 et l'effondrement des prix en 1938 ont été la cause de ces dernières successives en ces deux dernières années.

Ces évaluations sont sujettes à révision; elles ne représentent pas le revenu en argent comptant tiré des ventes, mais plutôt la valeur brute de la production agricole. Plusieurs récoltes et notamment les mélanges de grains, les navets, le fourrage, de blé d'Inde, sont en effet presque entièrement utilisés sur la ferme où elles sont cultivées.

La production de blé de 1938 est près de deux fois plus élevée qu'en 1937, mais le prix moyen de ce blé n'est que de 57 c contre 81.02 en 1937, et c'est pourquoi la valeur de cette récolte n'est que de 12 millions de dollars plus élevée que la précédente. Les augmentations enregistrées dans la production d'avoine, d'orge et de seigle en 1938 ne font pas compensation pour la baisse de prix et la valeur globale de ces récoltes est de \$35,694,000 de moins qu'en 1937. Les prix de l'avoine, prise à la ferme, en 1938 étaient en moyenne de 25c par boisseau contre 43c en 1937; ceux de l'orge étaient de 28c contre 51c, et ceux du seigle de 25c contre 72c par boisseau en 1937. Quant à la production de graine de lin, celle de 1938 est plus du double de celle de 1937, faisant ainsi compensation pour la diminution de 36c dans le prix moyen et augmentant la valeur totale de cette récolte de près de \$500,000.

Le total estimé qui est de \$27,419,000 pour la valeur de toutes les récoltes des champs du Canada en 1938 se décompose comme suit: (les chiffres de 1937 sont donnés entre parenthèses): blé, \$198,875,000 (\$186,925,000); avoine, \$27,758,000 (\$114,093,000); orge, \$28,679,000 (\$42,020,000); seigle, \$3,134,000 (\$1,152,000); pois, \$2,161,000 (\$2,012,000); fèves, \$1,764,000 (\$1,597,000); sarrasin, \$4,179,000 (\$5,592,000); mélanges de grains, \$15,065,000 (\$18,329,000); graine de lin, \$1,537,000 (\$1,039,000); maïs à grain, \$3,307,000 (\$3,466,000); pommes de terre, \$27,341,000 (\$26,650,000); navets, \$12,322,000 (\$11,777,000); foin et trèfle, \$97,321,000 (\$98,136,000); luzerne, \$15,995,000 (\$16,986,000); fourrage de blé d'Inde, \$12,542,000 (\$12,087,000); foin à grain, \$7,315,000 (\$11,021,000); betteraves à sucre, \$3,124,000 (\$2,505,000).

Jubilé d'or du R. F. Brévin

Mardi soir, le 27 courant, un groupe imposant de citoyens de Ste-Anne des Plaines, sous la haute présidence de M. le curé Cadot et de son Honneur le maire Zénon Guénée, se réunissaient chez les Révérends Frères de St-Gabriel pour commémorer le cinquantième anniversaire d'entrée en religion du bon vieux Frère Brévin.

En 1938

La police provinciale

Statistiques pour le district de Montréal — Réduction appréciable de la criminalité — La prévention du crime — Postes permanents créés aux endroits stratégiques — Patrouilles continuelles des routes — La police provinciale combat efficacement sur tous les fronts

Voici quelques statistiques intéressantes extraites du rapport de l'activité de la police provinciale, statistiques fournies par M. le commissaire P.-A. Pluie, aux journalistes réunis hier aux quartiers généraux de cette force policière, à Montréal.

En ce qui concerne la lutte contre la propagande communiste, la police provinciale a saisi en 1938: 54,369 journaux rouges, 39,317 livres et revues; 23,102 circulaires; 4,900 insignes; 1,500 pamphlets et autres documents. La loi du cadenas a été appliquée à 10 endroits.

La brigade des crimes a résolu trois cas de meurtre, deux autres de tentative de meurtre; cinq vols à main armée, sept cas de chauffards ou conduite dangereuse et illégale de véhicules-moteurs ayant eu des suites graves, 23 cas de vols de coffres-forts, sept cas de suicides, sept autres de tentatives de suicide, 34 causes de morts accidentelles, cinq assassinats graves, trois libelles blasphématoires, seize cas de novades, trois cas d'avortements, quatre cas de nouveau-nés trouvés abandonnés, deux cas de menaces graves, un cas d'inceste.

Dix-sept arrestations ont été opérées en rapport avec des manœuvres frauduleuses basées sur de faux contours de photographies. Par suite de ces arrestations ce genre de fraude a cessé pour le moment.

La brigade des mœurs a accompli, elle aussi, une somme de travail importante. 182 descentes ont été opérées dans des maisons de paris avec le résultat que 1679 personnes y ont été arrêtées. Soixante-sept maisons de jeux ont été visitées et 739 personnes arrêtées.

Des raids ont aussi été opérés dans 547 maisons de prostitution et 2,102 personnes y ont été arrêtées. Dans les loteries il y eut 211 raids et 1,936 personnes arrêtées. Cela donne un grand total de 1,006 descentes et 5,550 arrestations.

1,750 appareils de jeux ont été confisqués dans 860 endroits différents. Dans tout le district de Montréal, des amendes pour un montant de \$260,435.50 ont été perçues, les cautionnements imposés se chiffraient par \$842,000.

Pendant l'année, des postes permanents ont été établis au nombre de treize dans les districts de la région de Montréal. Avec le résultat qu'on a remarqué un peu partout une diminution appréciable dans les crimes.

Les préventions du crime

En donnant ces statistiques, le colonel Pluie insiste sur les dispositions que la police doit prendre pour prévenir le crime. C'est d'ailleurs là le premier devoir de toute police, ajoute M. Pluie. L'établissement de postes permanents aux endroits stratégiques du territoire desservi par la police contribue à obtenir cet enviable résultat, en permettant une surveillance plus étroite partout.

Les statistiques indiquent une réduction encourageante de 45% dans les vols commis aux résidences d'été, de même qu'en ce qui concerne les vols d'animaux de basse-cour. Cela est dû aux patrouilles d'agents qui parcourent incessamment leur territoire respectif et se disposent ainsi efficacement à prévenir ces vols ou à chasser rapidement les intrus ou encore à les prendre sur le fait. Toutes choses bien de nature à décourager les malfaiteurs.

Grâce à la mise en vigueur de ce système, il n'y eut par exemple cette année que 5 vols d'animaux de basse-cour ces derniers dix jours comparativement à cent l'an dernier.

Une autre grande cause de la réduction des crimes dans la province, c'est la centralisation des quatre forces de la police provinciale, à savoir: la police judiciaire, la police de la route, la gendarmerie et la police des liqueurs, toutes travaillant ensemble et s'aidant réciproquement.

Voici comment se répartissent les forces de la police provinciale à Montréal dans les 13 districts: police judiciaire, 70 hommes, gendarmerie, 85 hommes; police des liqueurs, 65 hommes; police de la route, 190 hommes, soit un total de 410 hommes. La force entière de la province comprend 850 hommes.

Depuis le premier septembre dernier, nous dit M. le commissaire Pluie, le territoire de l'Abitibi est relié à celui de Montréal. Six postes ont été établis en Abitibi. A Val-d'Or, à Noranda, à Senneterre, à LaSalle, à Amos et à Noranda.

L'état-major

Voici les noms de ceux qui occupent les hautes fonctions de la police provinciale, pour le district de Montréal. M. le commissaire P.-A. Pluie, chef suprême; MM. Redmond Roche, surintendant pour le district de Montréal; l'inspecteur Hilaire Beauregard, chef de l'état-major; l'inspecteur J. Robert, chef de la garde mobile; l'inspecteur Henri Pinard, chef de l'escouade des mœurs; le sous-inspecteur Léopold Trotter, chef de la brigade des libelles et crimes; MM. Maurice Valiquette et E.-C. Girouard, respectivement directeurs de la police des liqueurs et de la route, et l'inspecteur Edouard Lorrain, directeur du service d'identification judiciaire.

DANIELLE DARRIEUX AU CINEMA DE PARIS



La si fameuse vedette Danielle DARRIEUX dans "Katia", avec John LODER. Ce film est présentement à l'affiche du Cinéma de Paris.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS — "Katia", 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 55, 7 h. 25, 9 h. 35.
LOEW'S: vaudeville, 3 h. 05, 6 h. 30, 8 h. 45, 10 h. 10.
ORPHEUM — "Trade Winds", 11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 35.
PALACE — "Sweethearts", 11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 35.
PRINCESS — "Over the Wall", 11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 35.
SAINT-DENIS — "Tragédie impériale", 11 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 35.
"La Route Enchantée", 1 h. 45, 3 h. 40, 6 h. 45, 9 h. 45.

"Palace"

SWEETHEARTS — Comédie musicale de Victor Herbert. Vedettes: Jeannette MacDonald, Nelson Eddy, Frank Morgan, Florence Rice, Mischa Auer.

"Princess"

THE SISTERS — Mélodrame. Vedettes: Bette Davis, Errol Flynn, Anita Louise, Jane Bryan. Pour adultes.

OVER THE WALL — Mélodrame. Interprètes: Dick Foran, June Travis, Veda Ann Borg, Raymond Hatton. Pour tous.

Reprises

"Arcade"

LA GLU — Drame. Auteur: Jean Choux d'après l'œuvre de J. Richpin. Réalisateur: J. Choux. Interprètes: Marie Bell, Gilbert Gil, Marcelle Génat, Odette Joyeux, André Lafaur, Jacques Baumer. Pour adultes.

"Beaubien"

L'ALIBI — Drame policier. D'après l'œuvre de M. Achard. Réalisateur: Pierre Chénal. Interprètes: Louis Jouvet, Jany Holt, Eric von Stroheim, Préjean, Margot Lion. Production: B. N. Films 1937. Pour adultes.

"Donnison"

LES PIRATES DU RAIL — Drame. Auteur: Brun, Réalisateur: Christian Jacq. Interprètes: Charles Vanel, Bussy Prim, Eric von Stroheim, Lucas G. Production: B. N. Films 1937. Pour adultes.

CINEMA PARIS

Danielle DARRIEUX

John LODER

Katia

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

LA ROUTE ENCHANTEE

LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

Puisse la nouvelle année

apporter à nos distingués clients ainsi qu'à notre personnel dévoué la plénitude de ses dons, avec notre bien cordial merci.

H. Prévost

Limitée
406, Sainte-Catherine (Est)
angle St-Denis

DANS L'EST :

Le gérant:
JEAN FORTIER

Le personnel:
A.-A. ROY
E. GRAVEL
P. LAFONTAINE
R. VALIQUETTE
C.-H. PARADIS
E.-A. POIRIER
D. PICARD

— vous remercient...



JEAN FORTIER,
gérant.

Puisse 1939 apporter à notre fidèle et distinguée clientèle et à tous nos excellents amis tous

Les Bonheurs et le Bonheur

Tels sont les vœux bien sincères du gérant et du personnel de la succursale de l'est.

LECHASSEUR LIMITÉE

Concessionnaires des célèbres vêtements

FASHION-CRAFT

281, rue Sainte-Catherine est

Au centre du quartier des affaires canadien-français de la métropole.

1
9
3
9
LE DEVOIR

est heureux de s'associer à ses annonceurs pour offrir à ses lecteurs, à ses amis et à son personnel une

Bonne et heureuse année

Albert DUMAS, "Le Photographe connu" Souhaite,

pour 1939, que des Jours Heureux à sa distinguée clientèle.



LA BANQUE
PROVINCIALE DU CANADA

est heureuse d'offrir aux lecteurs du "Devoir" ses vœux les meilleurs et les plus sincères de

Bonne et Heureuse
Année Nouvelle !

LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Siège Social: 221 ouest, rue St-Jacques,
Montréal

314 succursales
et bureaux.

ACHETE NATIONALEMENT QUI ACHETE CHEZ REID

J. F. Reid

FOURRURES

VOUS
OFFRE

ses meilleurs souhaits

non une simple formalité, mais ses vœux
sincères d'

heureuse année

Tél. CH. 3181

1473 RUE AMHERST

SI LE BONHEUR VOUS OUBLIE, IL REVIENDRA AVEC UN PEU DE MELODIE

BONNE et HEUREUSE ANNEE



Que 1939 apporte aux musiciens (professionnels et amateurs), à nos amis, à notre personnel et à tous les lecteurs du "Devoir" tout le bonheur que nous leur souhaitons en cette vigile du nouvel an.

J. E. TURCOT

568 est, rue Ste-Catherine (près St-Hubert)

Montréal

TOUTE LA MUSIQUE ET TOUS SES INSTRUMENTS SOUS UN MEME TOIT

MERCI !

Avec l'expression de notre bien vive gratitude pour le sens vraiment national manifesté à une maison canadienne-française et pour la confiance témoignée jusqu'ici, nous souhaitons que l'an 1939 apporte à notre fidèle et distinguée clientèle ainsi qu'à notre personnel l'accomplissement de leurs plus légitimes vœux.

Léveillé

Les teinturiers et nettoyeurs connus

CH. 2152

Bureau: 4368, Parthenais

Ateliers: 4371, Lafrance

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE FONDÉE EN 1914

1
9
3
9

1939 !

Que notre

Fête

Traditionnelle

de

demain



PAUL-F. LALONDE,
président.

soit pour notre distinguée clientèle, maisons d'affaires, maisons d'enseignement, communautés religieuses... le prélude d'une année de prospérité et de bonheur constants.

Notre Gratitude

à tous et à toutes pour l'encouragement et la confiance qui nous ont été témoignés au cours de l'année qui finit.

LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
L I M I T É E

282 ouest, rue Ontario,
TEL: BELair 3984

près Bleury,
MONTREAL

Que l'an 1939

apporte à nos clients et amis — avec nos remerciements bien sincères — tout le bonheur que nous leur souhaitons.



Henri SIGNORI

Radiateurs et garde-boue
Carrosseries et soudures de toutes sortes
de métaux.

1051, RUE AMHERST

Tél. CHerrier 9110



Au "Devoir", à ses lecteurs, à nos amis et à notre distinguée clientèle



Bonne et Heureuse Année

A tous, notre bien cordial merci pour leur bienveillante confiance au cours des années passées. VIVE 1939 !

Ernest MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

— où l'on s'habille bien

994, rue Rachel est

Tél. FR. 9343-9850



1939

Le président,
les directeurs,
le personnel

vous offrent leurs meilleurs souhaits de

bonne et heureuse
année

— Que 1939 vous soit fertile en bonheur, en joie sereine et en prospérité que rien n'entrave.

Notre cordial merci à tous pour la confiance constamment témoignée à notre maison, qui compte plus de 60 ans d'existence.

LE PLUS IMPORTANT
MAGASIN DE FOURRURES
AU CANADA
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie. Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

FRANÇOIS
DESJARDINS
président



Bonne et
Heureuse Année

Que 1939 ne compte que des jours de prospérité et de bonheur pour notre fidèle et aimable clientèle, nos bons amis et notre personnel.

Merci à Tous

pour la confiance sans cesse témoignée au cours de l'an qui s'achève.

Tousignant FRERES
LIMITÉE

Les plus grands détaillants de beurre à Montréal
Siège social: 6312 rue St-Hubert

11 MAGASINS 11

6920 St-Hubert 3475 Ontario est
5195 St-Laurent 1584 Ste-Catherine est
2925 Masson 1127 Mont-Royal est
1174 Ontario est 2034 Mont-Royal est
2309 Ontario est 4835 Wellington



Nos Souhaits

Que 1939 soit pour notre fidèle et distinguée clientèle une
Année Heureuse et Prospère

Tels sont les vœux que nous formulons en cette vigile de l'année nouvelle pour tous nos amis, pour notre clergé et nos communautés religieuses.

AVEC NOTRE MERCI SINCERE

Clovis Electric & Cie Limitée

J. C. NIDING, directeur-gérant

DEUX MAGASINS:

302, Craig ouest et 4235, rue St-Denis

Montréal



Fidèles à l'une de nos plus aimables traditions, nous souhaitons à notre distinguée clientèle une

Bonne et
heureuse année

La direction et le personnel de la maison

Ed. Archambault
INC.

Le magasin de musique le plus complet au Canada

500, Rue Sainte-Catherine Est

Angle Berri

MARquette 6201

(1760-1774)

XXX XVIII

La maladie le reprit; il fallut le transporter à l'hôpital. Il s'éteignit dans la soirée du 29, quelques instants après avoir donné sa dernière bénédiction, sa bénédiction du nouvel an.

Les funérailles auront lieu lundi le 2 janvier, à 9h., au Sault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RADIO-GAZETTE

Samedi, 31 décembre

Ondes courtes

SCHENECTADY — 1.55 p.m. — Le Metropolitan Opera — W2XAF, 31.4 m., 9.53 még.
MOSCOW — 4 p.m. — Émission en anglais — RAN, 31 m., 9.6 még.
BELIN — 5.30 p.m. — Adieu à 1938 — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 6.30 p.m. — Programme New Year Eve — GSD, GSD, GSD, GSD.
BOMBÉ — 7.30 p.m. — Nouvelles en anglais — Musique de chambre — Causerie — 25.4 m., 11.81 még.; IRP, 30.5 m., 9.73 még.
CARACAS — 9 p.m. — Musique de danse — YURCO, 31.7 m., 5.9 még.
NEW-YORK — 9.17 p.m. — Sérénade — W2XAF, 31.4 m., 11.78 még.
PARIS — 9.30 p.m. — Gramophone — TPB-7, 25.3 m., 11.88 még.; TPA-4, 25.6 m., 11.71 még.
LONDRES — 9.50 p.m. — London's New Year. Causerie par Anthony Weymouth — GSD, GSD, GSD, GSD.
PARIS — 11.20 p.m. — Causerie par M. Archambaud — TPB-7, 25.3 m., 11.88 még.; TPA-4, 25.6 m., 11.71 még.
NEW-YORK — 12 p.m. — Programme de vieux noëls — W2XAF, 31.4 m., 6.17 még.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Concert de musique enregistrée; Informations en français; Cours coloniaux; concert de musique enregistrée; propos familiers pour les Américains; Informations en anglais.
 10.35 p.m. — Message de Paris (en allemand), par M. François Porché; Informations en allemand.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

M. Paul Morin, avocat, docteur en lettres de l'Université de Paris, donnera le samedi soir, au cours de la Demi-heure de l'après-midi, à 8 h. 30, à Radio-Canada, une causerie qui intéressera non seulement les dames, mais aussi, nous en doutons pas, les messieurs. Que dira M. Morin? Si nous disons qu'il sera présenté comme le philosophe sur les toits, ce n'est pas exagéré, quand on connaît sa manière, que sa parole est si claire, si vivante, et profitable à plus d'un.

Le concert de la Symphonie NBC

Le programme du concert symphonique que dirigera Rodinski aux studios de la NBC, le samedi, 31, de 10 h. à 11 h. 30 du soir, concert qui sera relayé par Radio-Canada, fait connaître aux auditeurs les programmes précédents.
 Un communiqué dit en effet que s'inspirant des jours de fêtes, il est en quel que sorte d'un genre plus varié et plus léger, si le terme est approprié. On ne peut pas ne pas remarquer non seulement, en fait, on entend le Concerto Grosso en sol mineur, de Vivaldi, arrangement d'Alexandre Siloti; Fémia Divin, de Scriabine; Le Tombeau de Couperin, de Maurice Ravel; la Suite Hary Janos, de Zoltan Kodaly; et les valse trépas de l'opéra de Strauss, le Chevalier à l'écluse, de son dernier concert que dirigera, cette soirée, Arthur Rodinski aux studios de la NBC. Rodinski reprendra son poste le samedi, 7 janvier.

Dimanche, 1er janvier

Le Jour de l'An

Ondes courtes

NEW-YORK — 3 p.m. — L'orchestre symphonique de New-York — W2XAF, 31.4 m., 11.81 még.; IRP, 30.5 m., 9.73 még.
BELIN — 5.30 p.m. — Adieu à 1938 — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 6.30 p.m. — Programme New Year Eve — GSD, GSD, GSD, GSD.
BOMBÉ — 7.30 p.m. — Nouvelles en anglais — Musique de chambre — Causerie — 25.4 m., 11.81 még.; IRP, 30.5 m., 9.73 még.
CARACAS — 9 p.m. — Musique de danse — YURCO, 31.7 m., 5.9 még.
NEW-YORK — 9.17 p.m. — Sérénade — W2XAF, 31.4 m., 11.78 még.
PARIS — 9.30 p.m. — Gramophone — TPB-7, 25.3 m., 11.88 még.; TPA-4, 25.6 m., 11.71 még.
LONDRES — 9.50 p.m. — London's New Year. Causerie par Anthony Weymouth — GSD, GSD, GSD, GSD.
PARIS — 11.20 p.m. — Causerie par M. Archambaud — TPB-7, 25.3 m., 11.88 még.; TPA-4, 25.6 m., 11.71 még.
NEW-YORK — 12 p.m. — Musique au clair de lune — W2XAF, 31 m., 9.67 még.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Théâtre: Les Précieuses Ridicules de Molière, en ondes de Mille Lily Siou; Informations en français et en anglais; concert de musique coloniale; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

M. Paul Morin, avocat, docteur en lettres de l'Université de Paris, donnera le samedi soir, au cours de la Demi-heure de l'après-midi, à 8 h. 30, à Radio-Canada, une causerie qui intéressera non seulement les dames, mais aussi, nous en doutons pas, les messieurs. Que dira M. Morin? Si nous disons qu'il sera présenté comme le philosophe sur les toits, ce n'est pas exagéré, quand on connaît sa manière, que sa parole est si claire, si vivante, et profitable à plus d'un.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Théâtre: Les Précieuses Ridicules de Molière, en ondes de Mille Lily Siou; Informations en français et en anglais; concert de musique coloniale; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

M. Paul Morin, avocat, docteur en lettres de l'Université de Paris, donnera le samedi soir, au cours de la Demi-heure de l'après-midi, à 8 h. 30, à Radio-Canada, une causerie qui intéressera non seulement les dames, mais aussi, nous en doutons pas, les messieurs. Que dira M. Morin? Si nous disons qu'il sera présenté comme le philosophe sur les toits, ce n'est pas exagéré, quand on connaît sa manière, que sa parole est si claire, si vivante, et profitable à plus d'un.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Théâtre: Les Précieuses Ridicules de Molière, en ondes de Mille Lily Siou; Informations en français et en anglais; concert de musique coloniale; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

M. Paul Morin, avocat, docteur en lettres de l'Université de Paris, donnera le samedi soir, au cours de la Demi-heure de l'après-midi, à 8 h. 30, à Radio-Canada, une causerie qui intéressera non seulement les dames, mais aussi, nous en doutons pas, les messieurs. Que dira M. Morin? Si nous disons qu'il sera présenté comme le philosophe sur les toits, ce n'est pas exagéré, quand on connaît sa manière, que sa parole est si claire, si vivante, et profitable à plus d'un.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Théâtre: Les Précieuses Ridicules de Molière, en ondes de Mille Lily Siou; Informations en français et en anglais; concert de musique coloniale; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

M. Paul Morin, avocat, docteur en lettres de l'Université de Paris, donnera le samedi soir, au cours de la Demi-heure de l'après-midi, à 8 h. 30, à Radio-Canada, une causerie qui intéressera non seulement les dames, mais aussi, nous en doutons pas, les messieurs. Que dira M. Morin? Si nous disons qu'il sera présenté comme le philosophe sur les toits, ce n'est pas exagéré, quand on connaît sa manière, que sa parole est si claire, si vivante, et profitable à plus d'un.

Radio-France

Station Paris-Montparnasse — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. — Théâtre: Les Précieuses Ridicules de Molière, en ondes de Mille Lily Siou; Informations en français et en anglais; concert de musique coloniale; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station ZRO. Rome — sur 31.13 mètres

7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de musique de chambre; causerie sur l'actualité; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Mission aérienne de bonne entente.
 7.45 p.m. — La vie des grands hommes: Spinoza; le philosophe en regard de l'Éternel.
 9.00 p.m. — Vox Pop.
 9.30 p.m. — Programme gai.

W2XAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.45 p.m. — Ouverture des courses de Santa-Monica.
 6.59 p.m. — Émission internationale de Londres. Minut au carillon Big Ben, de la Tour de Londres.
 7.30 p.m. — Pièce originale.
 8.00 p.m. — National Barn Dance.
 10.00 p.m. — L'orchestre symphonique NBC.
 11.00 p.m. — National Barn Dance.
 11.35 p.m. — George Crook, organiste.
 11.45 p.m. — Quatre musiciens.
 12.35 p.m. — Barry McKinley, baryton.
 4.00 p.m. — National Vespers.
 5.00 p.m. — Les auditions dominicales du Metropolitan Opera.
 7.00 p.m. — Les classiques populaires.
 8.00 p.m. — Out of the West.
 9.00 p.m. — Hollywood Playhouse, avec Tyrone Power.
 9.45 p.m. — Irene Rich.
 10.30 p.m. — Chéris.

Radio-Canada

"Fidélité" avec Kirsten Flagstad

au Metropolitan Opera

Kirsten Flagstad, qui vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts à la scène lyrique, tiendra le premier grand rôle de Fidélité, de Beethoven, que le Metropolitan donnera le samedi, 31, à 8 h. 15 de l'après-midi. Les postes du radio-Canada font le relais de cette émission du samedi après-midi.
 Fidélité n'a pas été chanté au Metropolitan depuis 1936. C'est le seul opéra qu'écrivent Beethoven, il a dit de cet ouvrage que c'est celui qui lui coûte le plus de douleur et le plus grand souci. Au fait, il y travailla sans relâche de 1803 à 1805; il le termina en 1806 et le transforma en 1817.
 Florestan dénonce au ministre Don Pizarro, son ennemi, Pizarro, mais il est arrêté et jeté en prison. Pizarro s'est vengé. Florestan sera délivré des fers par Léonore, sa femme, qui s'est introduite dans le royaume sous le nom de Fidélité.
 Cet opéra fut créé en 1805, à Vienne; l'armée française occupait cette ville depuis quelques jours.
 Nous retrouvons aux côtés de Mme Flagstad le ténor belge, René Mazon, dans le rôle de Florestan, Friedrich Schorr, basse, dans le rôle de Don Pizarro, gouverneur de la maison. Emmanuel List, dans le rôle de Rocco, Marita Farell, dans le rôle de la fille du docteur et Nicolas Maseux, ténor, dans le rôle du ténor prisonnier.
 Artur Bodansky sera au pupitre de chef d'orchestre.
 Les commentaires et les explications que l'on entend aux entrées sont rédigés par M. Romain-Octave Pelletier.

M. Paul Morin confieront à Marin-Fémia

COMMERCE ET FINANCE

Plusieurs pays bénéficient des mêmes faveurs que les Etats-Unis

La dernière édition du *Détailant en produits alimentaires* souligne que l'industrie canadienne des conserves perdra la majeure partie de son commerce d'exportation avec la Grande-Bretagne comme résultat des concessions faites aux Etats-Unis.

"Rappelons en premier lieu que les importateurs ont appris avec soulagement la nouvelle que les concessions faites par le Canada aux Etats-Unis s'appliquaient automatiquement à tous les pays auxquels le Canada accordait auparavant un traitement de la "nation la plus favorisée". Les produits importés de tous ces pays bénéficieront aussi, après ratification du parlement canadien, de l'abolition de la taxe d'accise de trois pour cent quant à tout ce qui comprend la Gêlée No 1 de la nouvelle entente commerciale. Il est à noter que cette abolition sera rendue rétroactive au premier janvier 1939.

"Les pays qui jouissent de ce traitement particulier sont la Grande-Bretagne, la France et ses colonies, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, l'Argentine, la Tchécoslovaquie, la Norvège, la Suède, le Danemark, la Belgique et ses colonies; la Hongrie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande du Nord, la Finlande, l'Afrique-Sud, l'Afrique du Sud-Ouest, les Iles Philippines, Haï, Hawaï, la Colombie, la Bolivie, Costa Rica, la Yougoslavie, la Lituanie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, la Suisse, l'Uruguay, le Venezuela, la Guatemala, Porto Rico, l'Estonie, la ville libre de Danzig, la Lettonie, l'Etat libre d'Irlande, la Hollande et les Indes Néerlandaises, les Indes Occidentales, la Palestine."

"Des concessions américaines, disons qu'on a réduit les droits d'entrée aux Etats-Unis sur plusieurs produits de la ferme et des pêcheries en faveur du Canada. Nous avons déjà rapporté quelques détails sur ces réductions dans notre numéro de novembre.

"Malgré la perte de la préférence dont le blé canadien jouissait sur le marché britannique, les experts sont d'avis que cela n'affecte

pas beaucoup nos ventes de blé.

"D'autre part, il y a des groupes qui seront affectés considérablement par les changements de tarifs, entre autres l'industrie canadienne des conserves, et par conséquent les producteurs de fruits et de légumes.

"En effet, les concessions faites aux Etats-Unis par la Grande-Bretagne sur les conserves de fruits auront pour effet de diminuer sensiblement les affaires de l'industrie canadienne de la conserverie. Les manufactures de conserves croient que les concessions de l'Angleterre aux Etats-Unis dans ce domaine sont contraires aux intérêts canadiens, car les manufacturiers américains doivent payer jusqu'à quatre fois autant que les manufacturiers canadiens pour obtenir les fruits nécessaires à leur industrie.

"La réduction des droits sur les conserves américaines ne provoquera pas toutefois d'augmentation dans les importations au Canada. Quant aux exportations de conserves canadiennes aux Etats-Unis, le Canada profitera probablement un peu de la réduction du tarif sur les ananas et les bleuets en conserves, les confitures et la marmelade d'orange. Cette concession fut faite à la Grande-Bretagne. D'ailleurs, on a déjà annoncé une réduction sur les bleuets frais canadiens.

"Le coût de la fabrication canadienne empêche cependant les manufacturiers canadiens de faire beaucoup de ventes aux Etats-Unis.

"Comme nous le disions le mois dernier, la plupart des gens s'accrochent pour espérer que le récent traité bénéficiera au Canada plus qu'on ne l'anticipait au lendemain de sa signature.

"Il se peut que certaines industries, comme nous venons de le dire pour celle des conserves, subissent quelques pertes dans leur commerce d'exportation, mais il semble que l'amélioration générale qui devrait résulter de l'ensemble du traité pour les affaires canadiennes compensera pour ces pertes."

A Dumico Gold Corp.

Les administrateurs de la Dumico Gold Corporation nous communiquent que les travaux effectués à la propriété au cours de ces dernières semaines sont des plus satisfaisants. Le personnel de la Beattie a prêté son concours à celui de la Dumico, la Beattie Gold Mines Ltd ayant accepté, en novembre dernier, l'option d'acquiescer les propriétés et l'actif de Dumico aux conditions suivantes: une action de Beattie contre quatre actions de Dumico.

Le huitième rapport sur les travaux d'exploitation de Dumico, vient d'être distribué par le secrétaire, M. J.A.A. Leclair, et comporte les développements suivants:

Le puits no 3 a été foncé au-delà du niveau de 750', à une profondeur de 791-1-2 pieds et valeurs de \$4.55, \$4.80 et \$5.60 furent coupées à 765, 770 et 778 pieds respectivement. On a amené une chute à minerai dans le compartiment ouest du puits, pour activer le déchargement des chars à minerai. On a ouvert, sur une distance de 205 pieds, un travers-banc nord du niveau de 750'. A la chambre de forage aménagée à son extrémité on effectuait déjà des sondages à angles divers pour explorer le minerai en profondeur.

La galerie ouest de ce même niveau couvre actuellement une distance de 210 pieds et les valeurs qu'on y a trouvées se chiffrent jusqu'à \$7.35, \$8.40 et \$9.80 (chars à minerai), tandis que les échantillons (chars à minerai) prélevés à la galerie est, longue de 80 pieds, valent en ce moment de \$2.45 à \$4.90, mais les échantillons prélevés par les techniciens de la Beattie au niveau de 750', et sur la face et le plafond des galeries, atteignent dans un cas \$58.80, tandis que huit des 15 autres échantillons valaient de \$9.45 à \$19.95.

Pour le moment, on coupe les galeries du niveau de 750' en une ligne aussi droite que possible, en se guidant sur la formation géologique rencontrée et l'on s'attend à ce que variant les valeurs, soit que la galerie suive la veine principale, s'en approche ou s'en éloigne. Des trous horizontaux détermineront plus tard la largeur de la veine principale, au niveau de 750', ainsi que ses valeurs. On se propose également d'entreprendre un forage au diamant de la surface, à 700 pieds environ à l'ouest du puits. On creusera donc un certain nombre de trous à divers angles pour explorer ce que l'on croit être le prolongement de la veine principale relevée l'an dernier par des forages au diamant peu profonds. Les travaux seront également repris plus tard aux niveaux supérieurs.

Marché du bétail

Rapport hebdomadaire sur les animaux vivants:

Les arrivages durant la semaine finissant le 29 déc. sur les marchés de Montréal furent comme suit: 1263 bêtes à cornes, 1297 agneaux et moutons, 1682 porcs et 795 veaux. En plus, 65 bêtes à cornes et 638 porcs furent consignés aux Maisons de salaisons, et 21 bêtes à cornes furent manifiées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Durant les deux dernières semaines, les arrivages des bêtes à cornes étaient légers et le temps plus froid avec de la neige. Par conséquent, les approvisionnements de bœuf accumulés dans les glacières se sont vendus. Cette semaine, il y avait une bonne demande pour les bêtes à cornes aux prix estimés à être de 25 à 50 sous plus hauts.

La plupart des bons bovillons

rapportaient \$6.50 avec un haut de \$7.00. Les bovillons moyens donnaient pour la plupart de \$5.50 à \$6.25, avec la plupart de bovillons communs autour de \$5.00. Les taureaux variaient entre \$4.00 et \$5.00 avec un haut de \$6.00. Les veaux engrossés, ou "baby beeves" rapportaient de \$6.50 à \$8.00. Les bonnes vaches rapportaient de \$4.25 à \$4.75, avec quelques-unes de meilleures à \$5. Les vaches de boucherie de qualité moyenne se vendaient de \$3.50 à \$4.25, avec les communes de \$3.00 à \$3.25. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$2.25 à \$2.75, pour la plupart \$2.50. Les taureaux variaient dans les prix de \$3.00 à \$5.00, les taureaux communs se vendaient aussi haut que \$4.25 et les bons taureaux de boucherie \$4.50 et plus haut.

Il y avait une demande vive pour les veaux de lait aux prix variant de \$8.00 à \$11.00 avec quelques hauts à \$11.50. La plupart des veaux de lait se vendaient entre \$9.50 et \$10.25. Les veaux d'herbe variaient entre \$3.50 et \$4.25 avec la plupart des ventes entre \$4.00 et \$4.25.

La majorité des agneaux étaient les sujets non châtrés et se vendaient en lots mélangés à environ \$7.00. Les agnelles et brebis réalisées aussi haut que \$8.50. Les moutons variaient de \$3.00 à \$5.00, pour la plupart entre \$3.75 et \$4.50, les uns d'un an réalisant aussi haut que \$5.00.

Les prix des porcs étaient fermes à \$9.50 pour les bœufs nourris et abreués et à \$9.75 pour les bœufs livrés par camion. Les choix obtenaient \$1.00 de prime par tête avec les cornes habituelles sur les catégories inférieures. Les truies rapportaient de \$7.25 à \$8.50. Les porcs vendus sur la classification abattue réalisaient \$13.00 pesos froids.

Les deux marchés de Montréal seront fermés à tout commerce lundi le 2 janvier.

Kelvinator of Canada

London, Ont. — Le bénéfice net de la Kelvinator of Canada Ltd, s'est traduit par \$143,025 pour l'exercice arrêté le 30 septembre, comparé à \$191,047 l'exercice précédent. Les dividendes ont été de \$92,325 et le compte de surplus est passé de \$193,626 à \$374,430.

Un montant de \$156,286 a été transféré du surplus-capital au compte de surplus acquis. La dette envers la Nash-Kelvinator Corporation a été réduite de \$450,000 à \$410,000. Le fonds de roulement est de \$727,470 contre \$760,095.

Fondation d'une nouvelle Caisse populaire

Trois-Rivières (D.N.C.) — Une nouvelle caisse populaire vient d'être fondée dans la paroisse de St-Philippe. Les officiers fondateurs sont: MM. William Boucher, président; Alcide Lamy, vice-président; Emile Bergeron et P.Émile Blais, directeurs; F.X. Dufresne, secrétaire-général. Les membres de la commission de crédit sont: MM. Rodolphe Camirand, J.-Eudore Lemire et Hector Racine. Le conseil de surveillance se compose de MM. Joseph Corriveau, Fidèle Fortier et Roland Lemire.

La production minière en Colombie canadienne

Victoria, (P.C.) — La valeur de la production minière dans la Colombie canadienne durant 1938 est estimée à \$64,250,000, contre \$74,475,000. Cette diminution serait due aux bas prix des métaux.

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Passaretti & Luccola, 205, rue Riverside, Lucio Passaretti, Giuseppe Luccola.
Marina Tea Room, 2020 est, rue Ontario, D. Domestini.
Laurentian Landcape Company, 1231 rue Ste-Catherine ouest, William Helmut Paul.
General Sales Promotion Reg'd, Carré Dominion.
Park Ave Cigar & Stationery Store, 3577 ave du Parc, Dame Pearl Novak.
Chez Léo, 7479, rue St-Hubert, Dame Léontine Bisson.
Artistic Broadcasting Agency, chambre 916, Edifice Transportation, Guy LeRoux.
St-Urbain Licensed Grocery, 1551, rue St-Urbain, Dame Miriam Goldfarb.
Restaurant St-Luc and Tea Room, 1160, rue St-Denis, Nick Zerbasias.
Cinéma Pour Tous, 90, rue Willowdale, Outremont, Henri de LaNauze.
Morrison Garage, Edifice Canada Cement, Harold Morrison.
Flash Advertising Company, Médéric Desjardins, Edouard Villeneuve.
Fels Craft Clothes Limited, 10 ouest, rue Ontario, E. Freedman, président.

Les dividendes payés par les compagnies canadiennes en 1938

Les paiements de dividendes faits par les compagnies canadiennes pendant l'année 1938 et pendant le mois de décembre établissent de nouveaux records. La firme Angus & Co., membre du Toronto Stock Exchange, rapporte que le total des paiements faits durant l'année se chiffre par \$313,108,335 comparativement à \$298,751,403 l'année précédente, tandis que les dividendes payés pendant le mois de décembre s'élevaient à \$92,622,238 contre \$90,072,903 le même mois de 1937.

De ce total, \$215,316,855 ont été payés par des compagnies industrielles et par des institutions financières, en regard de \$200,554,483 l'an dernier. Les compagnies minières ont distribué \$97,791,480 à leurs actionnaires, soit une réduction de plus de \$7 millions. La diminution de la valeur des dividendes payés par les mines est due au fait que les grosses compagnies minières ont réduit leurs dividendes réguliers ou ont omis de déclarer des dividendes supplémentaires.

Les dividendes spéciaux déclarés par les compagnies forment un total de \$42,261,371 des \$92,622,238 distribués en décembre.

Voici un tableau indiquant les paiements de dividendes pendant les dix dernières années:

Année	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
\$	196,039,411	192,919,919	262,398,994	207,815,380	212,787,006	236,675,684	236,675,684	236,675,684	236,675,684	313,108,335

La production se chiffre par 144,018,061 livres et les ventes par \$5,978,496 livres durant cette période. Durant la période du 1er janvier au 3 décembre la production a atteint 966,192,775 livres et les ventes, \$85,402,303 livres.

Production accrue de sucre raffiné

Le bureau fédéral de la statistique rapporte que les opérations des raffineries de sucre canadiennes, ont été plus élevées durant la période du 12 novembre au 3 décembre.

La production se chiffre par 144,018,061 livres et les ventes par \$5,978,496 livres durant cette période. Durant la période du 1er janvier au 3 décembre la production a atteint 966,192,775 livres et les ventes, \$85,402,303 livres.

Havilland Aircraft

Toronto. — Les profits nets de la De Havilland Aircraft of Canada, Limited, pour l'année fiscale finissant le 30 septembre se sont élevés à \$30,244, en regard de \$3,786 l'année précédente. Le compte de surplus qui accusait, il y a un an, un déficit de \$25,262, accuse maintenant un crédit de \$4,983.

Les ventes furent de \$429,303 comparativement à \$280,725 et le fonds de roulement est passé de \$145,463 à \$170,532. Les inventaires ont diminué de 325,842 à \$242,520 et la dette à la De Havilland Aircraft Company Limited, d'Angleterre, qui était de \$204,899 l'année dernière, a été réduite à \$54,216.

Diminution des expéditions de fromage

Ottawa, (P.C.) — Le bureau fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que les exportations de fromage en novembre s'élevaient à 125,357 quintaux d'une valeur de \$1,801,104 en regard de 147,612 quintaux d'une valeur de \$2,158,655 en novembre 1937.

Baisse de l'indice des paiements de dividendes

L'indice des paiements de dividendes a baissé à 141.2 en décembre de 143.8 en novembre. Cette baisse est due à la réduction des paiements faits par de grosses compagnies. Cet indice est compilé par la firme Nesbitt, Thompson & Co.

Burry Biscuit

Toronto, Burry Biscuit Corp., apporte une réduction dans le profit net pour l'année financière terminée le 31 octobre dernier. Le bénéfice a été réduit de \$121,016 à \$30,349.

Avances aux courtiers

Washington, (P.A.) — Les prêts consentis aux courtiers de New-York, ainsi qu'aux banquiers en valeurs de la même ville, par les banques qui font rapport au Federal Reserve Board, durant la semaine dernière s'élevaient à \$681,000,000, soit une diminution de \$9,000,000, en regard de la semaine précédente.



MM. Julian C. SMITH et A. E. DYMENT qui viennent d'être élus vice-présidents de la Banque Royale du Canada.

Montreal Power conclut son marché avec ses abonnés

La compagnie s'efforcera cependant de conserver les avantages de la mutualisation des intérêts entre elle et l'abonné

Montreal Light, Heat & Power Consolidated annonce aujourd'hui que les obligations 3 p.c. convertibles, émises à des abonnés de la compagnie en 1932 seront rachetées à maturité le 1er juillet prochain. Le président de la compagnie, M. John-S. Norris, déclare en même temps qu'une tentative sera faite pour déterminer un plan qui permettrait de maintenir après la maturité des obligations convertibles l'objectif de mutualisation entre l'abonné et la compagnie.

Le rachat des débiteurs dans six mois terminera l'un des plus intéressants et des plus heureux essais de finance par l'abonné jamais entrepris par une compagnie d'utilité publique. C'est la dernière étape d'un marché conclu en juin 1930 entre la compagnie et près de 25 pour cent de ses abonnés. A cette date, pas moins de 57,000 abonnés acceptèrent une offre de souscrire au capital-actions de Montreal Power à un prix attractif et à conditions faciles.

Dès le début de la période de souscription, la gravité croissante de la crise abaissa le prix des titres de première valeur dans le monde entier. Pour soulager ses abonnés de certaines de leurs inquiétudes financières, la compagnie offrit à ses abonnés-actionnaires toutes ses ressources et émit pour eux, dollar par dollar, des obligations convertibles 3 p.c. garanties par le plein crédit de la compagnie en place des actions ordinaires prévues dans l'offre originale.

Parce que la compagnie a ainsi de sa propre initiative assuré ses abonnés détenteurs de débiteurs contre toute perte, ceux-ci recevront en juillet prochain chaque dollar de leur placement. Ils auront aussi reçu régulièrement, dans l'intervalle, l'intérêt sur leur placement.

Une circulaire, qui sera livrée demain aux détenteurs d'obligations convertibles, explique la façon dont celles-ci seront rachetées à leur maturité et fait aussi observer que ce rachat forme un autre lien dans une chaîne d'événements qui, au cours des treize dernières années, ont rapproché la compagnie de ceux qu'elle dessert.

Cette communauté d'intérêt remonte à 1926 alors que, désireuse de mutualiser davantage pour ainsi dire, les bénéfices de ses opérations, la compagnie a offert à ses abonnés l'occasion de souscrire à son capital-actions à un prix attractif. A cette époque, environ 19,000 abonnés avaient accepté l'offre et souscrit 100,000 actions.

Avant cette date, la grande majorité des actions de la compagnie étaient détenues depuis longtemps par ses abonnés mais le nouveau plan était unique non seulement en ce qu'il augmentait substantiellement le nombre des abonnés-actionnaires mais encore en ce qu'il permettait à ceux-ci de participer pleinement aux profits et de devenir directement propriétaires de la compagnie, par opposition à la pratique générale de n'offrir aux abonnés que le droit de participation très limité attaché aux émissions de capital privilégié.

De nouveau en 1930, la compagnie augmenta substantiellement l'équité de ses abonnés dans l'entreprise alors que 57,000 abonnés souscrivirent un nombre supplémentaire de 553,995 actions.

Parce que les abonnés se sont si largement intéressés dans l'entreprise et parce que la finance de Montreal Power par l'abonné-actionnaire s'est ainsi révélée l'une des plus heureuses tentatives de ce genre dans le domaine des utilités publiques de l'Amérique du Nord, il est tout naturel que les abonnés cherchent maintenant à perpétuer une association financière qui a ainsi tourné à leur avantage.

Les conditions actuelles sur les marchés monétaires compliquent évidemment le problème quand il s'agit de trouver un moyen permettant aux détenteurs de débiteurs actuels de conserver leur équité dans la compagnie. Cependant, la direction a annoncé que le problème est à l'étude et qu'elle sera plus tard en mesure de soumettre une offre avantageuse à ses abonnés détenteurs de débiteurs.

(Comm.)

Baisse de l'indice du volume des affaires

Ottawa. — L'indice du volume des affaires compilé par le bureau fédéral de la statistique est de 123.4 au 30 novembre, comparativement à 118.6 le mois précédent et 127.9 le mois correspondant de 1937.

Durant les premiers onze mois de l'année, l'indice a été de 112.7, en regard de 122.9 la même période de l'an dernier.

La Bourse

(P.A. et P.C.) — Malgré que certaines valeurs montraient de la fatigue par suite de leur ascension trop rapide de jeudi dernier, des titres choisis parmi les ferroviaires, les utilités et quelques spécialités, continuaient leur avance hier. Quelques favoris atteignaient un nouveau sommet pour l'année. Les pertes pour la majorité des titres n'étaient que fractionnaires. Des titres d'aviation comme Glenn Martin, Curtiss-Wright et Aviation Corp. touchaient de nouveaux sommets avec Great Northern, Delaware & Hudson, Louisville & Nashville et Paramount.

Le marché local fut peu agité hier et les prix étaient des plus variés. Le volume des échanges était restreint.

Quelques ferroviaires continuaient leur avance de la veille notamment Canadian Car qui clôturait à 34.

Les métaux faiblement sous le coup de prises de profits. Des pertes étaient enregistrées pour Nickel, Smelters et Hudson Bay. Les titres de construction se comportaient bien.

Sur le Curb, les titres industriels étaient variés dans leurs prix, cependant que les mines et les huiles affichaient une belle tenue. Asbestos gagnait un point. Prenaient jusqu'à onze sous: East Malarctic, O'Brien, Sherritt-Gordon, Perron et Siscoe. Home Oil prenait quinze points et Okalta sept.

AVIS

est pour les présentes donné que V. B. Matheossian, chirurgien-dentiste de la Cité de Montréal, fera application à la prochaine session de la législature de Québec, pour la session d'une loi, autorisant le Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à l'admettre à la pratique de l'art dentaire après avoir passé ses examens.

V. B. MATHEOSSIAN
Montréal, le 30 décembre 1938.



VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

Gouvernements
Municipalités
Services Publics
Industries

Liste de valeurs sur demande

NESBITT, THOMSON & COMPANY, LIMITED
355, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Qué.

Succursales dans les principales villes du Canada

307

Notre industrie du papier-journal

Un compartiment qui se conduit particulièrement bien est celui des papiers, non pas tant qu'il soit à la remorque des autres valeurs dans une tendance générale à la hausse, mais bien à cause du mérite propre des titres qui le composent, lit-on dans le communiqué de Garneau & Ostguy.

En effet, notre industrie canadienne du papier-journal se présente au seuil de l'année nouvelle dans un état d'amélioration technique qu'il convient de souligner. Notre production de papier-journal s'est accrue de façon remarquable dans le dernier semestre de l'année courante et la moyenne mensuelle de cette production est passée de quelque 184,000 tonnes au premier semestre à près de 222,000 tonnes ces derniers mois, soit une augmentation mensuelle de 38,000 tonnes. Ceci est dû surtout au fait que les stocks de papier qui étaient accumulés de façon excessive depuis 1937, dans les usines et chez les éditeurs américains se sont résorbés peu à peu et sont presque réduits en ce moment à la normale. Nous fournissons actuellement aux Etats-Unis près de 65% du papier qu'utilisent leurs journaux et comme d'autre part, la demande d'outre-mer augmente sensiblement, il est probable que même dans l'état actuel des affaires, la production des papeteries canadiennes sera de 15% plus élevée en 1939 qu'en 1938; si, par ailleurs, les affaires s'améliorent l'an prochain de façon raisonnable, nos exportations de papier-journal seraient encore plus considérables et pourraient atteindre 70% de la productivité des usines, ce qui permettrait enfin à l'industrie de parvenir au stade de l'exploitation économique.

AVIS PUBLIC

AVIS public est par les présentes donné que l'Association d'assurance mutuelle des évènements et des maisons d'éducation et de charité dans la province de Québec, l'Assurance mutuelle des fabriciens de Québec et l'Assurance mutuelle des fabriciens de Montréal, corporations légalement constituées, adresseront conjointement à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'abrogation de la loi 3 Édouard VII, chapitre 94 constituant en corporation l'Association d'assurance mutuelle des évènements et des maisons d'éducation et de charité dans la province de Québec, et l'autorisation pour les deux autres corporations, l'Assurance mutuelle des fabriciens de Québec et l'Assurance mutuelle des fabriciens de Montréal d'accepter ses membres, ses biens, et acquiescer aux dettes et pour obtenir modifications à leurs chartes respectives. QUÉBEC, 29 novembre 1938.

Les procureurs des requérants:
SIMON, LAPOINTE & ASSOCIÉS
ANTONIO PERREAULT

Les ventes d'immeubles

D'après le relevé hebdomadaire de Real Estate Board, les ventes d'immeuble se sont totalisées au cours de la semaine à 145 d'une valeur de \$641,250, pour Montréal et la banlieue, comparativement à 122 d'une valeur de \$1,021,576 la semaine précédente, soit 23 ventes de plus, mais une diminution de \$380,326 en valeur immobilière.

A Montréal, 63 propriétés bâties (\$444,337) et 20 terrains vagues (\$61,512) ont changé de mains, tandis que dans la banlieue 33 propriétés bâties (\$119,398) et 29 terrains vagues (\$16,003) ont été échangés ou vendus.

En résumé, 96 propriétés bâties (\$563,735) et 49 terrains vagues (\$77,515) ont connu de nouveaux propriétaires à Montréal et dans la banlieue au cours de la semaine.

LA CORPORATION DE GARANTIE DE TITRES ET DE FIDUCIE DU CANADA

(en liquidation)

Avant obtenu du liquidateur de cette corporation, à l'assemblée de ses créanciers tenue le 27 décembre courant, la promesse que chaque propriété hypothéquée serait administrée séparément, pour le compte des porteurs de certificats inscrits sur telle propriété, sous la surveillance d'un comité représentant le groupe intéressé, et vu que la liste des nombreux créanciers n'est pas accessible, nous invitons les porteurs de certificats, qui n'ont pas de renseignements pour la protection de leurs droits, à nous indiquer les numéros de leurs certificats, les immeubles affectés à la garantie de leurs prêts et le montant pour lequel ils y sont intéressés, dans le but de les joindre, s'ils le désirent, à ceux que nous représentons déjà pour la protection mutuelle de leurs réclamations.

MORIN & MORIN, notaires,
37, rue Saint-Jacques (ouest).

Président

VICTOR MORIN, notaire

1er vice-président

GUY VANIER, C.R.

2e vice-président

J.-V. DESAULNIERS, B.A.

Administrateur

Charles Laurendeau, C.R.

V.-E. Beupré, A.A.S.

J.-A. Bariteau, notaire

Hector Cypriot, M.D.

Anatole Lachapelle, C.R.

J.-Ernest Laforce

Directeur général

J.-V. DESAULNIERS

Sous-directeur

HENRI OUMET

* SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, O.S.-Jacques, Montréal-HA 3291

Le VIN TONIQUE par excellence...

Aussi: parfait apéritif
EN FAMILLE — AU RESTAURANT — AU BAR



En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs

FIDUCIES

CAPITAL
VERSE
ET
RESERVE
\$5,000,000



Nous agissons comme fiduciaire pour l'émission d'obligations corporatives et l'enregistrement de titres de compagnies, comme agent payeur de coupons, comme dépositaire et agent par convention d'assemblée, et comme fiduciaire par convention privée, etc. Taux modiques.

MONTREAL TRUST COMPANY

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

SIR HERBERT S. HOLT, Président

F. G. DONALDSON, Vice-Président et Gérant Général

MORRIS W. WILSON, Vice-Président